NOUVEAU CODE SOURCE DE LA RÉPUBLIQUE

Un programme progressiste, humaniste et démocrate pour refonder la France des 50 prochaines années.

96	5	15+
Propositions détaillées	Grands piliers	Ans de vision

« Un projet pour la France de demain – stratégique, progressiste, chiffré. »

NOCOSORE

Nouveau Code Source de la République

nocosore.fr

Programme complet – Version 2.0

À PROPOS DE CE DOCUMENT

NOCOSORE – Nouveau Code Source de la République – est un mouvement citoyen qui propose une vision radicalement nouvelle pour la France. Ce document présente l'intégralité des 96 propositions réparties en 5 grands piliers thématiques, chacune accompagnée de son contenu, son chiffrage financier et ses avantages/inconvénients.

Ce programme n'a pas vocation à être appliqué d'un coup. Chaque mesure précise son phasage dans le temps – de 1 à 15 ans – avec un chiffrage phase par phase. Lisez-le comme un tout cohérent avant de juger une mesure isolément.

Pas de jugement hâtif	Vision à long terme	Esprit critique
Lisez chaque mesure dans le contexte global du programme.	Les propositions s'échelonnent de 1 à 15 ans minimum.	Chaque mesure liste ses avantages ET ses inconvénients.

SOMMAIRE

PILIER 1 - DÉMOCRATIE ET INSTITUTIONS

1. Dissolution du Parlement et Agora

2. Renforcement de l'arsenal de consultation des citoyens et la sais...

3. Un Premier Ministre chef de gouvernement

4. Retour du mandat présidentiel à sept ans

5. Indépendance totale de la Justice

6. Des citoyens égaux en droits

7. Une procédure de jugement accéléré

8. Suppression du mille-feuille administratif

9. Renforcement de l'autonomie des collectivités locales

10. Égalité territoriale

11. Mandat unique et non cumulé

12. Remise à plat des institutions de la République

13. Réforme du statut spécifique de la fonction publique

14. Probité, exemplarité et lutte contre la corruption

15. Des mesures symboliques fortes

PILIER 2 - JUSTICE ET SÉCURITÉ

16. Construire une politique internationale prônant la neutralité act...

17. Réponse intransigeante aux menaces

18. Relations commerciales éthiques et solidaires

19. Doter l'Europe d'une nouvelle constitution permettant en premier ...

20. Une Europe concrète

21. Renforcer le sentiment d'appartenance à l'Union

22. Transformation radicale de la politique carcérale

23. Gestion unique des urgences

24. Fusion des forces de sécurité

25. Une politique d'accueil et d'immigration lucide et humaniste

26. Une défense réaliste

PILIER 3 - ÉCONOMIE ET FINANCES

27. Un impôt progressif universel simplifié (IPUS)

28. Refonte de l'impôt sur le patrimoine

29. Réforme de la fiscalité locale

30. Taux de TVA rationalisé

31. Démantèlement des banques universelles

32. Régulation du système bancaire

33. Création d'une banque nationale dématérialisée

34. Lutte contre l'optimisation fiscale des grands groupes

35. Restructuration de la dette de 3 400 milliards d'euros

36. Souveraineté financière étatique

37. Assouplissement et normalisation des conditions de travail

38. Création d'un Code de l'Actif

39. Vers des citoyens entrepreneurs

40. Un régime des sociétés simplifié

41. Mise en place d'un contrat unique de travail

42. Réforme des syndicats

PILIER 4 - SOCIAL ET SANTÉ

43. Redéfinir la subvention des projets associatifs et culturels

44. Réforme de l'audiovisuel public et des aides à la Presse

45. Baisse drastique des prix de l'immobilier

46. Détente du marché locatif

47. Création de centres d'hébergement pour tous

48. Mise en place d'un revenu universel de base

49. Épargne

50. Mise en place d'une couverture universelle de santé

51. Mise en place d'une assurance universelle

52. Mutation du réseau de santé français

53. Numérique et médecine

54. Statut des médecines alternatives

55. Une politique forte d'équipement d'infrastructures d'hygiène publ...

56. Construire une vraie école de la République

57. Service national obligatoire

58. Autonomie des Universités

59. Défense de la liberté religieuse

60. Renforcer la laïcité par la notion de sanctuarisation des profess...

61. Réforme des associations cultuelles et assainissement des finance...

62. Redéfinition d'une liberté d'expression quasi totale

63. Légalisation de la prostitution

64. Légalisation du cannabis

65. Dépénalisation de la consommation

66. IVG

67. PMA et GPA

68. Droit à la fin de vie

PILIER 5 - ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE

69. Remonopolisation des secteurs clés

70. Fin de l'ingérence de l'État et libération des énergies

71. Programme « Zéro déchet »

72. Des biens de production réutilisables, réparables ou recyclables

73. Consommer responsable

74. Consommer local et national

75. Souveraineté industrielle

76. Révolution agricole biologique, sans pesticides et sans OGM

77. Transformation des aides agricoles

78. Libérer les semences

79. Création de territoires d'exclusion humaine

80. Zéro pollution

81. Fin du pillage environnemental

82. Fin de l'incitation à l'expansion démographique

83. Modification du droit pénal en faveur des animaux

84. Fin de l'utilisation de la souffrance animale

85. Élevage biologique

86. Révolution énergétique

87. Une ville 2.0

PILIER 6 - INNOVATION ET NUMÉRIQUE

88. Création d'une administration numérique unifiée via le déploiemen...

89. Réduction de la dépendance numérique

90. Création d'une carte d'identité numérique

91. Définir la mobilité de demain

92. Vers de nouvelles sources d'énergie

93. Programme spatial européen ambitieux

94. Intelligence artificielle et singularité

95. Robotique et automatisation dans tous les domaines

96. Transhumanisme

DÉMOCRATIE ET INSTITUTIONS

Refonder la démocratie par le peuple, pour le peuple

1 Dissolution du Parlement et Agora

La forme démocratique actuelle consiste à déléguer son pouvoir de décision à un élu pour la durée d'un ou plusieurs mandats. Ce système dépossède le citoyen de son aptitude au choix pour le confier à une personne ou à un courant politique avec lequel il ne partage pas forcément toutes les orientations, le tout pour une durée de temps incompressible, sans recours si les décisions prises par la suite ne correspondent plus à la « promesse ». De même, cela contribue à la création d'une classe politique professionnalisée, homogène, déconnectée des réalités du terrain, à la fois experte en « tout » et en « rien ».

Nous proposons que l'Assemblée Nationale et le Sénat disparaissent sous leur forme actuelle et soient remplacés par une Agora unique basée sur la démocratie liquide. Les élections législatives seront supprimées, ainsi que les mandats de députés et de sénateurs.

Mais qu'est-ce que la démocratie liquide ?

C'est un retour au principe de base de la démocratie pure (type athénienne, où tous les citoyens se réunissaient à l'agora et votaient à main levée), via le remplacement des représentants du Parlement actuel par l'ensemble des citoyens de notre pays.

Comment est-ce possible ? Par la création d'une Agora virtuelle, un portail web qui permettra à chaque citoyen d'assurer les missions actuelles des parlementaires (contrôle de l'action de l'Exécutif, écriture des lois, vote du budget, contrôle budgétaire, etc.).

Si le citoyen n'a ni le temps ni l'envie de s'investir dans la vie politique ? Le principe de la démocratie liquide est d'offrir à chaque citoyen la possibilité de confier sa voix à un délégué, voix qui pourra être confiée temporairement en fonction des sujets, retirée à n'importe quel moment, transférée à un autre délégué ou conservée pour assurer le vote soi-même. Les votes des délégués seront visibles et accessibles auprès de leur « délégants ». Et les délégués n'ont pas besoin d'avoir une qualification particulière, ils pourront être homme politique, expert, voisin, etc.

Le pays deviendra ingouvernable ? Nous y voyons surtout la résolution de la crise de représentativité. En effet, chaque citoyen pourra s'investir dans la vie politique et faire entendre sa voix, quels que soient sa volonté ou son degré d'investissement.

L'Agora aura une forme matérialisée, soit un hémicycle pouvant accueillir quelques centaines de personnes (les délégués principaux, ainsi que des volontaires tirés au sort) qui pourront éclairer les débats.

Ce principe de démocratie liquide sera également appliqué à un échelon local, selon des modalités qui s'appliqueront au mode électif défini pour les collectivités territoriales.

ORGANISATION STRICTE ET RÉAJUSTEÉ RÉGULIÈREMENT : Afin d'éviter les effets de clientélisme, de consensus mou ou à l'inverse, de blocage. Ainsi, le dépôt de loi, les amendements et les corrections pourront, par exemple, être réalisés sur la base de seuils définis sur le nombre de voix qu'aura obtenu la résolution ou sur des accords de positions communes.

PLAN D'INCLUSION NUMÉRIQUE : Un programme national de formation et d'équipement (« Citoyen Connecté ») sera lancé dès la première année. Des espaces publics numériques (mairies, médiathèques, La Poste) offriront un accès assisté à la plateforme pour les 8 millions de Français en situation d'illectronisme.

CYBERSÉCURITÉ : La plateforme Agora sera pilotée par une Agence Nationale de la Démocratie Numérique, indépendante, dotée des compétences de l'ANSSI, avec audit annuel par des tiers internationaux. L'architecture sera décentralisée (pas de point de défaillance unique). Le code source sera

auditable publiquement.

RÈGLES DE QUORUM ET DE LÉGITIMITÉ : Tout vote engageant la Nation nécessitera un quorum de 20% de participation, incluant les votes regroupés par les délégués. En dessous, la décision est soumise à une seconde lecture après 30 jours. Les délégués ne pourront pas concentrer plus de 0,1% des voix totales, évitant la constitution de super-délégués oligarchiques.

PRÉVENTION DU CLIENTÉLISME : Les algorithmes de recommandation seront interdits sur la plateforme. Chaque citoyen voit les propositions dans un ordre neutre. Les délégués sont soumis à une déclaration d'intérêts publique et renouvelée annuellement.

CALENDRIER : Expérimentation sur 3 régions pilotes la 1ère année, puis déploiement national en année 3.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-3	Révision constitutionnelle (art. 24). Développement plateforme Agora. Pilote 3 régions. Plan inclusion numérique (8M illectronisme). Lancement Agence Nationale de la Démocratie Numérique.	+400 M€ invest.+280 M€/an	
2	Ans 3-5	Déploiement national Agora. Fin des mandats de députés / sénateurs. Premières lois citoyennes votées. Audit et bilan du pilote.	+280 M€/an	-600 M€/an (Parlement)
3	Ans 5-10	Maturité institutionnelle. Extension à l'échelon local. Expérimentation des délégations thématiques permanentes.	+280 M€/an	-600 M€/an

Synthese : Bilan net : −80 M€/an (gain) à partir de l'an 3 | Investissement initial : 400 M€ one-shot

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Retour de la souveraineté citoyenne directe Fin de la classe politique professionnalisée Transparence totale des votes et délégations Adaptabilité en temps réel aux enjeux nationaux Bilan net positif dès l'an 3 : environ −80 M€/an Modèle innovant, signal fort de modernité démocratique	- Risque de cyberattaque sur infrastructure critique, nuancé par l'architecture décentralisée Fatigue démocratique chronique (risque de participation < 20% sur sujets complexes) Manipulation par des délégués influenceurs massifs, nuancé par plafond 0,1% des voix Durée d'apprentissage institutionnel : 5-8 ans avant maturité Révision constitutionnelle nécessaire (article 24) -majorité qualifiée obligatoire

2 Renforcement de l’arsenal de consultation des citoyens et la saisine des institutions

Les referendums d’initiative populaires ou les pétitions, en fonction des seuils atteints, seront étudiés par l’Agora.

Par exemple, une pétition recueillant 100 000 signatures pourra être inscrite à l’ordre du jour de l’Agora sous 60 jours. Un référendum d’initiative populaire à 1 million de signatures fera l’objet d’un vote obligatoire à l’Agora.

Une Autorité indépendante de la Démocratie Participative, sera créée, dont les outils seront adossés au portail de l’Agora.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-2	Création de l'Autorité indépendante de la Démocratie Participative. Définition des seuils (100k / 1M signatures). Intégration dans la plateforme Agora.	+30 M€/an	-
2	Ans 3-5	Premiers référendums d'initiative populaire instruits. Bilan et ajustement des seuils. Extension aux collectivités.	+30 M€/an	-

Synthese : Coût : 30 M€/an | Pas d'économie directe | Valeur démocratique inestimable

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Donne aux citoyens un pouvoir réel d'inscription à l'agenda politique Contrepoids aux décisions impopulaires de l'exécutif Renforce la légitimité démocratique des lois Modèles probants : Suisse (initiatives populaires), Islande (constitution participative)	- Risque de prise en otage de l'agenda par des minorités organisées Coût de traitement des pétitions frauduleuses ou téléphoniques Nécessite une pédagogie citoyenne forte pour éviter les décisions émotionnelles

3 Un Premier Ministre chef de gouvernement

L'équilibre actuel des pouvoirs est disproportionné. Le Président n'a pas à répondre de ses actes devant le Parlement, et peut infléchir la politique pour laquelle il a été élu sans aucun moyen pour le peuple d'y remédier. De même, le Parlement se contente d'un rôle de chambre d'enregistrement sans réellement porter une voix représentative des citoyens. Enfin, la valse des gouvernements ne fait rien pour amener de la cohérence.

Le Premier Ministre devient le vrai chef du gouvernement. Afin d'avoir le double avantage de restaurer le principe de responsabilité politique au sein de l'Exécutif et de redonner à l'Agora son rôle initial de contre-pouvoir. Il sera nommé par le Président, avec un vote de confiance de l'Agora. Il désignera lui-même les membres de son Gouvernement et engagera sa responsabilité devant l'Agora, qui pourra réclamer sa révocation seulement si elle est capable d'en élire un nouveau à la majorité absolue dans le même vote (modèle allemand).

Le Président restera le Chef des Armées et conservera la responsabilité de la dissuasion nucléaire avec validation par le Premier Ministre.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-2	Révision constitutionnelle (art. 20-21-49). Définition précise du domaine du Président (dissuasion, stratégie défense LT) et du Premier Ministre (commandement armées, gouvernement). Vote de confiance Agora.	Coût nul(réforme constitutionnelle)	-
2	Ans 3-7	Premiers mandats PM sous nouveau régime. Évaluation de la cohabitation avec le Président 7 ans. Ajustements constitutionnels si nécessaire.	Coût nul	-

Synthese : Coût nul | Révision constitutionnelle nécessaire (art. 6, 20, 21, 49)

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Vision stratégique à long terme garantie (7 ans Président) Contre-pouvoir quotidien PM/Agora sur politique courante Responsabilité politique renforcée du PM devant les citoyens Modèle hybride original, position de leadership démocratique en Europe	- Risque de blocage institutionnel en cas de désaccord Président/PM Cohérence du mandat PM à définir précisément

4 Retour du mandat présidentiel à sept ans

Ainsi, l'élection du chef de l'État, au suffrage universel direct, se réalisera sur la base d'un programme stratégique à long terme qui offrira une visibilité globale aux citoyens. Le Président reviendra à son rôle « d'arbitre », de garant des valeurs de la Nation au niveau national et international et de protecteur des institutions. Son mandat sera unique et ne pourra pas être renouvelé. Il ne pourra bien évidemment plus dissoudre l'Agora et pourra être mis en cause par l'Agora à la majorité des 2/3 en cas de manquement grave aux valeurs constitutionnelles.

Un principe de mécanisme de « revue démocratique à mi-mandat » sera proposé. Si 60% des voix exprimées par l'Agora (avec quorum de 30%) jugent que le Président a dévié de son programme, une procédure de révision du mandat pourra être ouverte.

Ces principes seront également appliqués aux chefs de l'Exécutif des collectivités territoriales.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1	Révision constitutionnelle (art. 6). Passage de 5 à 7 ans, mandat non renouvelable. Suppression du droit de dissolution de l'Agora par le Président.	Coût nul	-
2	Ans 4 (mi-mandat)	Première revue démocratique à mi-mandat : vote Agora (60% + quorum 30%). Si déviation du programme, procédure de révision du mandat.	Coût procédure : 5 M€	-

Synthese : Coût quasi nul | Impact institutionnel majeur | Révision art. 6 Constitution

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Horizon stratégique 7 ans : projets industriels, énergétiques, institutionnels cohérents Mandat unique : fin des calculs de réélection, décisions d'intérêt général Revue à mi-mandat : mécanisme de correction démocratique inédit Le Président protège l'intérêt national sans pression court-termiste	- 7 ans peut être long si le Président déçoit massivement Risque de sclérose politique si le Président se retrouve isolé Définir les modalités de la revue à mi-mandat sans déstabiliser l'institution

5 Indépendance totale de la Justice

Celle-ci doit enfin rompre avec le monde politique, ainsi la fonction de Garde des Sceaux sera réformée pour retirer le lien de subordination que la Justice entretient avec le pouvoir Exécutif. Le ministère de la Justice pourra poursuivre son œuvre législative et de contrôle, mais n'aura plus aucune autorité de gestion sur les magistrats, qui seront alors nommés par une instance indépendante (par exemple, le Conseil Supérieur de la Magistrature) et perd tout pouvoir d'injonction individuelle dans les affaires. Le Parquet général sera placé sous l'autorité exclusive d'un Procureur Général de la Nation, nommé par le CSM élargi pour un mandat de 7 ans non renouvelable.

Ensuite, nous proposons une autonomie de gestion complète de la Justice afin d'apporter un dynamisme supplémentaire. La Justice gèrera elle-même un budget défini et voté par l'Agora (et qui devra a minima être doublé par rapport au budget actuel - environ 11 milliards d'euros / an - afin qu'elle puisse reprendre pleinement son rôle auprès des citoyens) et aura tous les moyens de procéder à sa réorganisation administrative (refonte des tribunaux spécialisés, prud'hommes, tribunaux du commerce, Cour de justice de la République, etc.), territoriale (remise à plat de la carte territoriale judiciaire) ou fonctionnelle (déléguer des tâches de gestion des tribunaux à des agents spécialisés et non plus aux magistrats, etc.).

Attention, l'autonomie ne signifie pas non plus l'absence de contrôle, la Justice engagera sa responsabilité devant l'Agora et le ministère de la Justice sur la base des objectifs et des résultats qui lui auront été assignés.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-3	Révision constitutionnelle (art. 64). Création Procureur Général de la Nation (mandat 7 ans). Nomination magistrats par CSM élargi. +500 M€/an pour postes et salaires.	+500 M€/an	-
2	Ans 3-7	Réforme carte judiciaire territoriale. Refonte tribunaux spécialisés et prud'hommes. Délégation gestion administrative à agents spécialisés. +500 M€/an supplémentaires.	+1 Md€/an(total cumulé)	-300 M€/an(rationalisation)
3	Ans 7-15	Budget Justice doublé atteint (22 Md€/an). Délais judiciaires divisés par 2. Mesure de performance publiée en open data.	+1,1 Md€/an(plein régime)	-500 M€/an(rationalisation)

Synthese : Coût : +1,1 Md€/an à régime | Financement : économies mille-feuille + taxe transactions financières

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Fin des classements sans suite sous pression politique Justice accessible à tous - délais divisés par 2 sur 10 ans Attraction de profils judiciaires de qualité par revalorisation salariale Confiance citoyenne retrouvée dans l'institution judiciaire	- Durée de la réforme structurelle : minimum 5 ans avant effets visibles Révision constitutionnelle nécessaire (art. 64) Risque de corporatisme judiciaire sans contre-pouvoir réel de l'Agora

6 Des citoyens égaux en droits

Pour cela, nous proposons la suppression de toutes les formes d'immunité (y compris parlementaire, SAUF l'irresponsabilité parlementaire, afin qu'un parlementaire ne puisse être poursuivi pour les opinions ou les votes émis dans l'exercice de ses fonctions.). Toute mise en examen pour crime ou délit grave (corruption, violence, abus sexuel) entraîne la suspension automatique du mandat jusqu'au jugement. Toute condamnation définitive entraîne la déchéance définitive de tout mandat.

Nous proposons également une meilleure transparence par la réforme de la garde à vue qui autorisera le prévenu à consulter son dossier dès le début de l'instruction (pour casser cette culture toute française de l'aveu), ou par une meilleure prise en charge des victimes.

Une simplification de l'accès à la Justice sera également réalisée. Cela passera par la création d'un guichet universel qui recueillera toutes les démarches entreprises par le justiciable, quelle que soit la juridiction.

Enfin, une politique pénale claire, homogène et cohérente sera appliquée à l'ensemble des juridictions du territoire national, afin de casser les disparités et les subjectivités personnelles des juges. Toute condamnation sera assortie d'une peine, sans exceptions.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-2	Loi organique supprimant immunités politiques (sauf irresponsabilité). Mise en examen = suspension automatique. Création guichet universel justiciable.	+50 M€/an(guichet universel)	-
2	Ans 3-5	Mise en œuvre politique pénale homogène nationale. Formation magistrats. Bilan statistique des disparités de jugement.	+50 M€/an	-100 M€/an(appels évités)

Synthese : Coût net quasi nul | Économies sur appels et procédures répétées

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Égalité réelle devant la loi - fin de l'impunité politique Renforcement de la culture de la probité publique Guichet universel : simplification majeure pour les justiciables Politique pénale cohérente : fin des disparités géographiques de jugement	- Définir précisément les crimes et délits déclenchant la suspension Résistance des professions juridiques à la politique pénale homogène

7 Une procédure de jugement accéléré

Valable pour les règlements amiables des conflits (séparation, querelles de voisinage, procédures contre les administrations, recours consommateurs, etc.) et les petits délits (délinquances, dégradations, incivilités, vols, etc.), elle aura pour objectif de rendre une justice rapide et efficace (délai de 72 heures maximum pour les petits délits, et de 21 jours pour les séparations et conflits familiaux,) et de désengorger les tribunaux, via la création d'un corps de juges-conciliateurs professionnels, rémunérés par l'État, déployés dans des maisons de justice et du droit. Les parties en présence prévoiront une contractualisation qui devra être respectée. En cas d'échec, le dossier pourra être transféré au tribunal.

Une plateforme numérique de résolution amiable (type Modria aux Pays-Bas) traitera les litiges inférieurs à 10 000€ en ligne avant tout recours à la conciliation physique.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-3	Recrutement et formation 2 000 juges-conciliateurs. Déploiement 500 maisons de justice. Lancement plateforme numérique litiges < 10 000€ (modèle Modria).	+350 M€/an(juges + structures)	-
2	Ans 3-7	Traitement 80% petits délits en procédure accélérée (72h). Désengorgement tribunaux correctionnel (-30% dossiers). Extension litiges numériques jusqu'à 20 000€.	+350 M€/an	-500 M€/an(dés engorgement)

Synthese : Coût : +350 M€/an | Économies : -500 M€/an à terme | Bilan net : -150 M€/an (gain)

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Justice rapide et accessible - réponse immédiate aux incivilités (effet dissuasif) Désengorgement massif des tribunaux correctionnels Réduction du sentiment d'impunité pour les petits délits Économies significatives sur les procédures longues inutiles	- Risque de justice « à la chaîne » si les juges-conciliateurs sont sous pression quantitative Délai de 72h pour petits délits - respect des droits de la défense à garantir Formation de 2 000 juges-conciliateurs : délai minimum 3 ans

8 Suppression du mille-feuille administratif

Trois niveaux administratifs seront figés : Intercommunalité, Région, État. Les Départements seront dissous. Les Régions, qui ont fusionné il y a peu, conserveront leur périmètre actuel et récupèreront l'ensemble des compétences gérées par les Départements. Les communes seront fusionnées avec les intercommunalités. Les syndicats mixtes, dont la pertinence ne serait plus avérée dans ce nouveau cadre, seront également dissous (eau, ordures, assainissement, etc.), ainsi que les autres structures transverses (métropole, pays, etc.) au profit de la structure territoriale la plus pertinente.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-4	Loi organique sur la réforme territoriale. Audit et cartographie des 101 Départements + 36 000 communes. Constitution des intercommunalités élargies. Transferts de compétences des Départements aux Régions.	+1 Md€/an(transition SI/RH)	-
2	Ans 4-8	Dissolution effective des Départements. Fusion communes/intercommunalités. Dissolution syndicats mixtes. Formation agents redéployés.	+0,5 Md€/an(accompagnement)	-5 Md€/an(doublons)
3	Ans 8-15	Plein régime. Rationalisation fiscale complète. Économies récurrentes stabilisées.	-	-10 Md€/an(régime croisière)

Synthese : Coût transition : 3 Md€ sur 8 ans | Économies : 8-12 Md€/an après an 8

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Lisibilité fiscale et administrative pour citoyens et entreprises Réduction des doublons et conflits de compétences Économies récurrentes de 8 à 12 Md€/an une fois stabilisé Accélération des décisions locales sans double validation Renforcement de la capacité d'investissement des collectivités rationalisées	- Résistance politique majeure Risque d'éloignement des services publics en zones rurales Durée de transition : 8 ans minimum - 2 mandats présidentiels Complexité juridique : 36 000 communes, droit foncier, patrimonial

9 Renforcement de l’autonomie des collectivités locales

Nous voulons en finir avec la sur-centralisation parisienne qui casse les énergies locales. Les collectivités locales bénéficieront de compétences accrues (notamment en matière d’enseignement, d’éducation, de développement économique, d’agriculture, d’administration) et d’une fiscalité propre leur permettant enfin d’assurer de réelles compétences au niveau local, avec un système de péréquation afin de ne pas creuser les inégalités entre territoires.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-3	Loi de décentralisation. Transferts de compétences (enseignement, développement économique, agriculture). Création système de péréquation financière entre Régions.	+2 Md€/an(compensation initiale)	-
2	Ans 3-10	Autonomie fiscale opérationnelle. Régions lèvent leur propre impôt dans fourchette Agora. Évaluation des inégalités territoriales.	+1 Md€/an	-3 Md€/an(État central)

Synthese : Coût supplémentaire Région : +1 Md€/an net | Économies État central : -3 Md€/an

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Libération des énergies locales - décisions proches du terrain Adaptation des politiques publiques aux réalités locales Fin de la tutelle centralisée	- Risque de creusement des inégalités entre régions riches/pauvres (nécessite péréquation forte) Résistance des corps préfectoraux et de l'administration centrale

10 Égalité territoriale

Les différences de traitement entre les territoires, issues de l'Histoire, n'ayant plus à exister dans une République prônant l'égalité, nous proposons leur harmonisation progressive sur un droit national en vigueur, qui sera renforcé. Ainsi, le droit local Alsace-Moselle, le statut Corse, le statut des Départements et Territoires d'outre-mer, seront progressivement alignés.

Toutefois, en proposant des mesures en faveur de l'autonomie territoriale et de la valorisation de solutions locales, cela constituera une vraie bouffée d'oxygène pour les territoires en leur donnant les outils et les moyens de mener des politiques spécifiques adaptées.

Enfin, et même si notre conviction profonde est que les peuples doivent s'associer pour être plus forts et que de la division vient la faiblesse, il ne maintiendra plus de force dans l'unité nationale les populations ou territoires qui ne souhaiteraient plus en faire partie. L'Agora pourra donc étudier les volontés d'indépendance au regard des résultats d'un referendum local.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-3	Audit de tous les statuts particuliers. Commission mixte parlementaire-citoyenne. Dialogue avec les territoires concernés. Référendums locaux pour les territoires ultramarins.	+50 M€(audit + consultations)	-
2	Ans 3-10	Harmonisation progressive droit local Alsace-Moselle. Pour les DOM-TOM : application renforcée du droit commun sur les compétences régaliennes (Éducation, Justice) tout en maintenant adaptations légitimes.	+200 M€(péréquation)	-500 M€/an(simplification)

Synthese : Approche progressive requise | Coût consultations : 50 M€ | Économies à terme : 500 M€/an

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Égalité de traitement entre citoyens français sur le territoire national Simplification juridique significative Économies sur l'administration de statuts multiples	- Risque de poussée indépendantiste Droit local Alsace-Moselle : fort attachement culturel de la population Droit constitutionnel international protège les territoires ultramarins

11 Mandat unique et non cumulé

Nous considérons qu'un être humain normalement constitué ne peut se consacrer pleinement et sereinement qu'à une seule fonction. Nous proposons dans cette logique d'interdire purement et simplement le cumul d'une fonction élective, quelle qu'elle soit, avec toute autre fonction (élective ou autre). Cette mesure sera également en vigueur pour le personnel haut fonctionnaire d'État ou des collectivités territoriales.

Nous pensons également que le turn-over électif est nécessaire afin d'éviter la constitution de seigneuries locales et les vocations politiques basées uniquement sur des intérêts personnels. Dans cette optique, nous proposons de limiter le mandat à un seul et unique exercice, mandat dont la durée sera toutefois rallongée.

Tout élu à mandat unique bénéficiera d'un droit au retour dans son secteur professionnel d'origine ou d'une reconversion financée par l'État pour éviter de créer une classe de « mandataires sans avenir » attachés à prolonger leur mandat par tous les moyens.

Enfin, toute activité politique sera interdite aux personnes faisant l'objet d'une mise en examen ou déjà condamnées sur des charges liées à la probité (corruption, fraude, abus de bien social).

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-2	Loi organique sur le mandat unique. Interdiction de cumul. Dispositif de retour/reconversion financé par l'État pour les élus sortants. Suppression cumul haut fonctionnaire/mandat.	+100 M€/an(reconversions élus)	-
2	Ans 3+	Renouvellement des classes politiques. Entrée de profils diversifiés. Évaluation de l'impact sur la qualité législative.	+100 M€/an	-200 M€/an(fin des doubles rémunérations)

Synthese : Coût : +100 M€/an (reconversions) | Économies : -200 M€/an (doubles rémunérations) | Bilan : +100 M€/an

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Fin des « seigneuries locales » et des vocations purement opportunistes Renouvellement régulier des élus - sang neuf, profils diversifiés Meilleure concentration sur la mission élective	- Perte de l'expérience accumulée des élus compétents Risque de professionnels de la reconversion perpétuelle Difficile à appliquer aux mandats locaux de bénévoles (cf réforme des communes)

12 Remise à plat des institutions de la République

Un audit complet sera réalisé sur les nombreuses institutions que compte notre pays (établissements publics, conseil d'État, Conseil Constitutionnel, CESE, CESER, comités « Théodule », sous-préfectures, autorités administratives indépendantes, etc.) sous un angle purement pragmatique : quelle utilité ?

En effet, au-delà des premières pistes déjà identifiées par la Cour des Comptes, il s'agira de rationaliser, de fusionner. Ainsi, à titre d'exemple, nous proposons la suppression du CESER, la fusion des sous-préfectures, la suppression des comités dits « Théodule ». Les résultats seront publiés en open data sur la plateforme Agora.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	An 1	Mission d'audit indépendante sur toutes les institutions (CESE, CESER, comités Théodule, sous-préfectures, AAI). Publication résultats en open data. Critère : utilité prouvée ou dissolution.	+20 M€(audit one-shot)	-
2	Ans 2-5	Suppressions et fusions par décrets et lois. Redéploiement des personnels. Économies sur fonctionnement, immobilier, rémunérations.	+200 M€(transition RH)	-2 Md€/an(économies)

Synthese : Coût audit : 20 M€ | Économies : -2 Md€/an à partir de l'an 3

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Économies récurrentes significatives (estimation : 2 Md€/an) Simplification pour les citoyens et les entreprises Signal fort de modernisation de l'État	- Résistance des personnels et des bénéficiaires Risque de perdre des expertises utiles mal identifiées par l'audit

13 Réforme du statut spécifique de la fonction publique

Nous considérons qu'un État et des collectivités territoriales n'ont pas à perpétuer un régime spécial pour leurs propres agents qui ne répond pas à la législation qu'eux-mêmes imposent pour le travail de régime privé.

Nous proposons donc une convergence de la législation du travail du public sur celle du privé en matière de contractualisation, de recrutement, de temps de travail, de salaire, de cotisations sociales, de primes, de retraites, d'avantages en nature, d'arrêts maladie et d'absentéisme.

À noter : L'inamovibilité des agents exerçant des fonctions régaliennes (Justice, Police, Éducation nationale, Défense, Santé publique) sera maintenue car elle reste une garantie démocratique, pas un avantage corporatiste.

L'accès aux emplois publics sera plus lisible et facilité par la réforme des concours. La rémunération par « indice », illisible, valorisant l'ancienneté au détriment des compétences, sera supprimée.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-3	Loi organique sur la convergence statut public/privé. Maintien inamovibilité régalien. Réforme des concours. Suppression grille indiciaire. Nouveaux grilles de compétences.	+4 Md€/an(revalorisation régalien)	-1 Md€/an(absentéisme + doublons)
2	Ans 3-7	Négociation droits acquis (accord transitoire 10 ans). Mobilité public/privé facilitée. Recrutement direct sur compétences. Évaluation annuelle.	+4 Md€/an	-3 Md€/an
3	Ans 7-15	Plein régime. FP renouvelée, attractivité retrouvée. Suppression avantages non justifiés.	+4 Md€/an	-4 Md€/an

Synthese : Coût net quasi nul à terme | Nécessite 3 lois organiques et accord social - horizon 5 ans minimum

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Attractivité renforcée pour les postes régaliens (police, justice, éducation) Fin des privilèges administratifs non justifiés Mobilité public/privé favorisant le renouvellement des compétences Meilleure adéquation entre missions et profils recrutés	- Résistance syndicale Droits acquis à protéger pendant la transition Risque de perte de compétences expérimentées lors de la transition

14 Probité, exemplarité et lutte contre la corruption

Création d’une Haute Autorité de l'Intégrité Publique (HAIP), qui fusionnerait les rôles et compétences de l'AFA (prévention), de la HATVP (déontologie) et d’association comme Anticor afin d’assurer le retour de l’éthique des institutions et de leurs représentants.

Elle disposera d'un pouvoir de sanction administrative propre (amendes, interdictions d'exercer) sans dépendre du parquet. Elle sera dotée d'un budget de 150 M€/an et de pouvoirs d'investigation comparables à ceux d'un juge d'instruction.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-2	Création HAIP par fusion AFA + HATVP + fonctions Anticor. Budget 150 M€/an. Pouvoirs d'investigation comparables à juge d'instruction. Pouvoir de sanction administrative propre.	+150 M€/an	-50 M€/an(fusion structures)
2	Ans 3+	Premières sanctions administratives. Publication annuelle du bilan. Dissuasion visible. Extension aux collectivités.	+150 M€/an	-50 M€/an

Synthese : Coût net : +100 M€/an | Retour sur investissement via réduction corruption estimé à 3-5 Md€/an

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Autorité indépendante avec vrais pouvoirs - signal fort de rupture Sanction administrative sans dépendance du parquet Dissuasion mesurable sur la corruption	- Risque de capture politique si gouvernance insuffisante Définir précisément les pouvoirs sans empiéter sur la Justice

15 Des mesures symboliques fortes

Le palais de l'Élysée sera rendu aux citoyens, les fonctions présidentielles seront transférées dans des locaux plus modernes et pratiques. Le parc immobilier de l'État (et notamment les résidences présidentielles) sera vendu selon des critères permettant leur valorisation. Les ministres et les collaborateurs voyageront obligatoirement en avion de ligne ou en train. Des recherches seront réalisées pour retrouver le patrimoine mobilier (tableaux, œuvres d'art, etc.) ou immobilier « perdu ». Une simplification des procédures de marchés publics et de l'accès à la commande publique sera réalisée pour les entreprises (notamment par la suppression d'un certain nombre de documents administratifs lourds et par le raccourcissement des délais de paiement à un mois). La libération complète des données de l'administration (financières, techniques et des marchés publics) de l'ensemble des institutions relevant du domaine public sera réalisée en open data. Les outils logiciels seront utilisés sous licence open source, dont les développements spécifiques seront, à leur tour, libéré en open-source.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-2	Vente patrimoines présidentiels sur critères de valorisation. Déménagement fonctions présidentielles. Simplification marchés publics. Libération data publique en open data. Passage logiciels sous licences libres.	+50 M€(déménagement)	+2 Md€(vente immobilier)
2	Ans 3+	Économies sur logiciels (open source vs licences propriétaires). Accélération délais paiement fournisseurs (→ 1 mois). Économies via simplification.	-	-1 Md€/an(logiciels + process)

Synthese : Recettes : +2 Md€ (one-shot) | Économies : -1 Md€/an

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Signal symbolique fort Économies logiciels et immobilier significatives Open data : valeur économique estimée à 3 Md€ d'activité induite	- Résistance protocolaire et sécuritaire (Élysée = site historique protégé) Transition logicielle : risques SI lors du passage en open source

Neutralité, protection et indépendance absolue

16 Construire une politique internationale prônant la neutralité active

Nous sommes attristés de constater que le bilan de la politique extérieure des cinquante dernières années, n'a en rien amélioré la stabilité internationale, l'état de la démocratie, ou a freiné la réduction des inégalités et de la pauvreté. Mais nous sommes également conscients de l'instabilité du monde actuel et des politiques agressives menées par certains pays aux portes de l'Europe, contre les intérêts et les idéaux portés par la République.

Ainsi, un principe plus serein de neutralité active sera appliqué par la France : non-belligérance et non-ingérence par défaut, mais droit inaliénable à la légitime défense et à la protection des ressortissants.

Un des premiers actes sera d'enclencher un désengagement progressif des théâtres d'opérations dans lesquels la France est empêtrée depuis des années (Moyen-Orient, Afrique). Les différents embargos seront réévalués. Le réseau diplomatique français (troisième derrière les USA et la Chine) sera rationalisé.

De même, nous souhaitons apaiser les relations par la fin du tiraillement perpétuel sur le traitement des régimes dits « autoritaires ». La France appliquera un principe simple : soit une dénonciation du régime politique et la coupure de toute relation diplomatique et commerciale avec lui, soit une relation diplomatique apaisée qui ne sera plus basée sur le jugement ou le rappel mou au changement. La France se contentera de montrer la voie par sa démocratie, son régime transparent et irréprochable et par la liberté qu'elle applique sur son propre territoire. Elle attendra la même attitude de ses propres citoyens.

La politique internationale (notamment politique commerciale, d'aide au développement, d'échange et de recherche) sera harmonisée en étant placée sous un même organisme de tutelle, en l'occurrence le ministère des Affaires étrangères, afin d'éviter le morcellement et les contradictions entre les lignes politiques des différents ministères.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-3	Désengagement progressif théâtres d'opérations (Sahel, Moyen-Orient). Réévaluation embargos. Rationalisation réseau diplomatique. Harmonisation politique étrangère sous MAE.	-500 M€/an(désengagement opérations)	-500 M€/an
2	Ans 3-10	Neutralité active opérationnelle. Doctrine claire vis-à-vis des régimes autoritaires. Montée en puissance France 24/RFI comme outils de diplomatie d'influence.	+100 M€/an(diplomatie d'influence)	-600 M€/an

Synthese : Économies opérations extérieures : -500 M€/an | Investissement diplomatie d'influence : +100 M€/an

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Cohérence de la politique étrangère - fin des contradictions entre ministères Préservation des ressortissants sans engagements militaires coûteux Économies sur opérations extérieures (actuellement ~1 Md€/an)	- France = membre permanent Conseil de Sécurité ONU → obligations de maintien de la paix incompatibles avec non-ingérence stricte Risque de perte d'influence internationale et de contrats d'armement Doctrine binaire (rupture totale ou relation apaisée) peu adaptée aux subtilités diplomatiques

17 Réponse intransigeante aux menaces

Les actes d'agression commis sur des ressortissants français à l'intérieur ou à l'extérieur de son territoire provoqueraient une réponse ferme et intransigeante. Nous ne négocierons pas avec les terroristes et n'accepterons pas le versement de rançons. Les exactions des groupes ou des États plus ou moins reconnus, contre les intérêts français, seront considérés comme des actes de guerre.

Nous mettrons également en place une réponse aux menaces qui soit portée a priori par l'unification des services de renseignements, avec la création d'un Conseil National du Renseignement présidé par le Président, coordonnant DGSE, DGSI, DRM, DNRED sous un directeur général unique, sans fusion des cultures métier (renseignement extérieur et contre-espionnage intérieur).

Enfin, nous serons d'autant plus inflexible sur les cas d'espionnage opérés par des pays « amis » : obligation de démontage des installations ou fermeture des ambassades, contre-mesures techniques.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-2	Création Conseil National du Renseignement. Directeur général unique coordonnant DGSE/DGSI/DRM/DNRED. Sans fusion des cultures métier. Doctrine « zéro rançon » formalisée.	+300 M€/an(coordination renseignement)	-200 M€/an(doublons)
2	Ans 3+	Cyberdéfense renforcée. Protocole d'actes de guerre défini. Contre-mesures espionnage pays amis automatiques.	+300 M€/an	-300 M€/an

Synthese : Coût net : +100 M€/an | Efficacité renseignement améliorée

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Unification du renseignement : réponse coordonnée aux menaces Doctrine claire sur espionnage et terrorisme - dissuasion crédible Économies sur doublons entre services	- Risque de fusion culturelle DGSE/DGSI (extérieur vs intérieur) Qualification des 'actes de guerre' complexe en droit international

18 Relations commerciales éthiques et solidaires

La France devra appliquer les mêmes principes éthiques de commerce équitable et de codéveloppement à l'intérieur de ses frontières et à l'extérieur.

Pour cela, nous proposons la mise en place d'une règlementation stricte sur tous les biens et services d'importation, devant répondre à un ensemble de critères éthiques, économiques et écologiques. L'ensemble des accords de libre-échange sera renégocié.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-3	Renégociation accords de libre-échange (CETA, MERCOSUR, etc.). Mise en place critères éthiques, sociaux et environnementaux pour imports. Coordination avec UE obligatoire.	+200 M€/an(négociateurs, experts)	-
2	Ans 3-10	Hausse de coûts imports non conformes (taxation). Développement codéveloppement avec pays partenaires. Renforcement filières locales.	+200 M€/an	+3 Md€/an(relocalisation fiscale)

Synthese : Coût : +200 M€/an | Recettes à terme : +3 Md€/an | Nécessite cadre européen

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Fin de la concurrence déloyale des produits à bas coût éthique Renforcement des filières locales (agriculture, industrie) Cohérence entre valeurs proclamées et pratiques commerciales	- Risque de hausse des prix à la consommation (inflation importée) Nécessite coordination européenne Risque de mesures de représailles commerciales

19 Doter l’Europe d’une nouvelle constitution permettant en premier lieu la réforme des institutions

Nous avons bien conscience que l’Europe, telle que définie à l’heure actuelle, ne répond pas aux besoins des citoyens : une démocratie lointaine, indirecte et peu représentative, trop administrative, trop restrictive, sans réels moyens et à la recherche perpétuelle d’un consensus « mou ».

Nous nous opposons fermement au mouvement actuel de repli identitaire et national, symbolisé entre autres par le Brexit. Nous devons tendre vers la création des États-Unis d’Europe, d’une manière plus sereine et plus intelligente, pour que les citoyens soient au cœur du nouveau dispositif, et en étant assurés que nos voisins partagent la même ambition.

Ainsi, nous proposons la création d’un vrai poste de Président de l’Europe, connu et reconnu de tous, élu au suffrage universel pour sept ans. La refonte du Parlement européen se réalisera sur le modèle de la démocratie liquide. Une fois ces bases démocratiques posées, l’Europe pourra ainsi se libérer de son carcan et proposer de vraies réformes de fond. Dans cette optique, l’Europe doit se doter d’une fiscalité propre et identifiable aisément, sur le modèle de celle proposée (voir proposition 26).

La France portera un pacte pour une Europe démocratique au prochain Conseil européen, avec des jalons précis sur 10 ans. Mais elle n’ira pas plus loin dans la construction européenne sans accord minimal sur la démocratisation des institutions.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-5	Pacte démocratique européen porté au Conseil européen. Jalons sur 10 ans. Élection Président Europe au suffrage universel (révision traités). Application démocratie liquide au Parlement européen.	+100 M€/an(diplomatie)	-
2	Ans 5-15	Nouvelle constitution européenne. Fiscalité propre UE. Compétences élargies. Intégration progressive.	+100 M€/an	+20 Md€/an(économies d'échelle UE)

Synthese : Investissement diplomatique : +100 M€/an | Gains à très long terme si succès : immenses

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Europe démocratique légitime - fin de la « démocratie lointaine » Économies d'échelle massives sur défense, R&D, diplomatie Modèle innovant d'intégration démocratique - leadership français	- Nécessite unanimité des 27 États pour réviser les traités Risque de blocage par les États souverainistes Calendrier ambitieux : 10-15 ans minimum pour une réforme constitutionnelle UE

20 Une Europe concrète

L’Europe doit se doter d’un personnel technique et qualifié chargé de mettre en œuvre les mesures qui seront votées.

Ses compétences seraient ainsi élargies aux politiques suivantes : enseignement et recherche, investissements industriels permettant la création d’acteurs d’envergure internationale, transport et mobilité, environnement et développement durable, protection sociale, politique fiscale, politique migratoire, défense, aéronautique et spatial, etc.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 3-8	Extension compétences UE (enseignement, R&D, transport, environnement, défense). Création personnel technique qualifié EU. Budget UE augmenté.	+50 M€/an(contribution France)	+5 Md€/an(mutualisation)

Synthese : Bénéfice net à terme : +5 Md€/an pour la France

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Efficacité par mutualisation des compétences Économies sur les politiques communes Cohérence des politiques à l'échelle continentale	- Dépossession partielle de souveraineté nationale Résistance des États-nations

21 Renforcer le sentiment d’appartenance à l’Union

Des mesures symboliques seront prises afin que les citoyens français se sentent également citoyens européens, notamment par l’enseignement de l’histoire européenne, la facilitation de la mobilité des gens et des compétences, la généralisation de l’enseignement d’une seconde langue dès la primaire.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-5	Enseignement histoire européenne dès primaire. Seconde langue obligatoire dès CP. Programmes Erasmus+ élargis. Citoyenneté européenne valorisée.	+300 M€/an(réforme scolaire)	-

Synthese : Coût : +300 M€/an | Retombées économiques long terme : +5-10 Md€ (employabilité)

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Sentiment d'appartenance européen renforcé Employabilité accrue des jeunes Meilleure compréhension des enjeux européens	- Budget formation enseignants en langues étrangères important Résultats à 15-20 ans

22 Transformation radicale de la politique carcérale

La prison est un instrument archaïque qui n'est pas digne du XXIe siècle, car inhumain, désocialisant et surtout, inefficace et excessivement coûteux pour le contribuable. Sans compter un état de vétusté et une surpopulation tels que notre pays est régulièrement rappelé à l'ordre par les instances internationales.

Nous pensons que notre civilisation doit repenser son rapport à la punition, par la réparation aux victimes, la réintégration à la société et l'éducation aux valeurs de la République.

Nous proposons ainsi :

Pour les délits mineurs (vol simple, dégradations, incivilités) : dépénalisation et alternatives exclusives, avec un soin particulier au dédommagement des victimes : TIG, formation obligatoire, bracelet, dédommagement, avec pour objectif obligatoire de responsabiliser l'auteur du délit.

Pour les délits intermédiaires (violence légère, récidive de vol) : centres de semi-liberté avec programme obligatoire de formation et réinsertion. Hébergement collectif, pas de cellule.

Pour les crimes graves (meurtre, viol, crime organisé) : Établissements pénitentiaires rénovés de type « scandinave » : cellule individuelle, travail, formation, liberté conditionnelle possible.

Pour les profils dangereux (terrorisme, psychopathes violents, récidivistes de crimes graves) : Établissements à sécurité maximale maintenus, avec suivi psychiatrique intensif.

En complément nous proposons la mise en place d'un programme « zéro récidive », avec un investissement de 3 Md€/an dans les programmes de réinsertion (formation, suivi psychologique, accompagnement à l'emploi post-détention).

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-5	Lancement programme Zéro Récidive (+3 Md€/an). Rénovation établissements modèle scandinave (200 M€/établissement). Création centres semi-liberté. Dépénalisation délits mineurs → TIG.	+4 Md€/an	-1 Md€/an(places carcérales)
2	Ans 5-15	Taux de récidive : objectif 60% → 30%. Réduction population carcérale de 40%. Économies sur places carcérales et coût social.	+3 Md€/an	-6 Md€/an(récidive + carcéral)

Synthese : Coût : +3 Md€/an | Économies à 15 ans : -6 Md€/an | Bilan net : +3 Md€/an d'économies

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Réduction taux de récidive : de 60% à 30% sur 15 ans (objectif nordique) Conditions de détention dignes - fin des condamnations CEDH Réinsertion sociale améliorant la cohésion sociale Modèle cohérent avec les valeurs humanistes proclamées	- Risque d'instrumentalisation sécuritaire Nécessite investissements massifs AVANT les économies (5-7 ans de préfinancement) 15 ans pour voir les effets pleinement - horizon de 2-3 mandats

23 Gestion unique des urgences

Sur le modèle du fameux numéro américain 911 ou du numéro d'urgence européen 112, nous proposons de créer un numéro d'appel unique pour les urgences, quelles qu'elles soient (Samu [15], Police secours [17], Sapeurs-pompiers [18], SOS médecin, centre antipoison, etc.).

Ce numéro de téléphone pourra être unique et dédié (767, SOS sur un clavier de téléphone), ou raccroché au 112.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-3	Plateforme technique de routage des appels. Formation des opérateurs. Campagne de communication nationale. Raccordement au 112 européen. Tests en 5 régions pilotes.	+150 M€(investissement SI)	-
2	Ans 3-5	Déploiement national. Fermeture des centres d'appels redondants. Optimisation des délais de réponse.	+80 M€/an(fonctionnement)	-250 M€/an(mutualisations)

Synthese : Investissement : 150 M€ one-shot | Économies : -250 M€/an | Bilan net : -170 M€/an (gain)

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Simplification pour les citoyens - 1 numéro unique Meilleure coordination des secours Économies sur centres redondants Harmonisation avec standard européen 112	- Résistance des corps professionnels (Pompiers, SAMU, Police) Risque de saturation d'un point central unique Transition technologique

24 Fusion des forces de sécurité

Nous proposons la fusion des forces de gendarmerie et de police. La complémentarité des deux forces de police souvent mise en valeur pour justifier cette exception française, n'en demeure pas moins sources de conflits, de gaspillage de temps et d'argent et de déperdition d'énergie.

Nous proposons donc l'incorporation de la gendarmerie au sein de la police nationale. Pourquoi cela et pas l'inverse ? Parce que nous considérons que les forces de police doivent être avant tout civiles et sous tutelle du ministère de l'Intérieur. Le maintien des unités et implantations rurales sera garanti.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-5	Loi d'intégration Gendarmerie dans Police nationale. Maintien implantations rurales garanti. Harmonisation statuts, grades, équipements. Formation croisée.	+1,5 Md€(transition sur 5 ans)	-1 Md€/an(doublons)
2	Ans 5-10	Plein régime. Économies sur immobilier, hiérarchies, équipements mutualisés. Maintien capillarité territoriale (ex-gendarmerie).	-	-2 Md€/an

Synthese : Coût transition : 1,5 Md€ | Économies récurrentes : -2 Md€/an à partir de l'an 6

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Fin des conflits de compétences et gaspillages Économies récurrentes de 2 Md€/an Force unique plus efficace Maintien présence rurale garantie	- Résistance forte de la Gendarmerie (culture militaire) Perte de la complémentarité des deux cultures policières Transition : risque d'affaiblissement temporaire de la sécurité

25 Une politique d’accueil et d’immigration lucide et humaniste

La France est une terre d’accueil depuis des millénaires. Elle ne peut rester insensible aux désastres humains qui secouent le monde entier, de même qu’elle ne peut tourner le dos aux personnes qui souhaitent accéder à une vie meilleure et embrasser les idéaux de notre République. Toutefois, cet accueil doit être organisé et valorisé, et ne peut se réaliser au détriment ni de la dignité humaine, ni des personnes déjà présentes sur le territoire.

Ainsi, nous proposons ainsi une triple d’accès à la nationalité :

PROTECTION HUMANISTE INCONTOURNABLE : Aucun enfant né en France ne peut être apatride. Toute personne mineure née sur le territoire français bénéficie d'un statut de résidence protégée jusqu'à sa majorité, quelle que soit la situation administrative de ses parents.

ACCUEIL ET DIGNITÉ : La France met fin à la délégation aux « pays-tampons ». Un pôle frontalier humanitaire, géré avec l'UE, accueille dignement les demandeurs d'asile dans l'attente du traitement des dossiers (délai cible : 3 mois contre 18-24 mois actuellement).

QUOTAS : Les quotas annuels définis par l'Agora distingueront : immigration économique qualifiée, immigration économique de travail, regroupement familial, réfugiés et asile.

OQTF : Les OQTF non exécutées (90% actuellement) le sont faute de moyens et d'accords bilatéraux. Notre réforme renforcera les moyens consulaires et négociera des accords de réadmission effectifs plutôt que symboliques.

PARCOURS SIMPLIFIÉ : pour toute demande d’immigration, avec des délais de traitement rapide en quelques semaines.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-3	Pôle humanitaire frontalier UE. Procédure asile : délai 3 mois (vs 18-24 actuellement). Renforcement accords bilatéraux de réadmission. Quotas définis par l'Agora par catégories.	+800 M€(pôle humanitaire)	-500 M€/an(hébergement prolongé)
2	Ans 3-10	Parcours simplifié opérationnel. Immigration économique qualifiée : gains fiscaux +2 Md€/an. OQTF renforcées. Bilan quotas annuel.	+800 M€/an(total système)	+2 Md€/an(immigration qualifiée)

Synthese : Coût : 800 M€/an | Économies : -500 M€/an hébergement | Gains fiscaux : +2 Md€/an | Bilan : +700 M€/an

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Clarté et lisibilité pour tous les acteurs Dignité humaine préservée - fin des situations de rue pour demandeurs d'asile Gain fiscal immigration économique qualifiée : +2 Md€/an Réduction immigration irrégulière par voies légales attractives Cohésion sociale renforcée par des parcours d'intégration exigeants mais accessibles	- Négociations européennes longues (règlement Dublin, Accord Touquet) Tension entre quotas et obligations internationales de l'asile Coûts d'intégration réels (logement, langue, emploi) sous-estimés

26 Une défense réaliste

Profondément pacifiste, nous ne sommes néanmoins pas dupes de l'instabilité actuelle. Nous nous inscrivons donc dans la logique de la puissance militaire française et souhaitons conserver une armée de métier capable de maintenir la souveraineté de notre pays.

Nous considérons toutefois que les corps de la Défense devront accélérer leur mutation logistique et humaine afin de s'adapter au nouveau contexte : développement technologique avec applications militaires (drones, exosquelette, blindage, robotique, cyberdéfense, etc.), campagne de rééquipement, développement du renseignement, définition de vraies orientations stratégiques (fin de la participation étatique au capital des sociétés du secteur, fin du doublon entre les différents services de renseignement, etc.). Le tout étant d'être plus petit, plus efficace et plus rapide.

De même, la mutation de la Défense nationale doit se concentrer sur trois rôles principaux : aide humanitaire, maintien de la paix et combats de forte intensité dans des milieux très diversifiés. Nous considérons également que la protection de lieux publics, de culte ou de patrimoine intérieurs ne font pas partie d'une tâche dévolue à l'armée.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-5	Investissement drones, cyber, robotique militaire, renseignement. Rééquipement ciblé. Réduction effectifs de 10% sur emplois non essentiels. Fin participation au capital entreprises défense.	+3 Md€/an(modernisation)	-1 Md€/an(rationalisation)
2	Ans 5-15	Armée 2.0 : plus petite, plus efficace, plus technologique. Cyberdéfense autonome. Coopération européenne défense.	+3 Md€/an	-2 Md€/an

Synthese : Coût net : +1 Md€/an | Efficacité et puissance militaire préservée

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Armée adaptée aux menaces du XXIe siècle Efficacité améliorée à coût comparable Fin du doublon renseignement civil/militaire	- Résistance des industries d'armement françaises Transition technologique longue (10-15 ans) Risque de gap capacitaire pendant la transition

Un système fiscal lisible, juste et souverain

27 Un impôt progressif universel simplifié (IPUS)

Cet impôt sur le revenu unique remplacera un nombre important de taxes et impôts existants de natures et d'assiettes hétérogènes : impôt sur le revenu actuel, cotisations sociales (CSG, CRDS), contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie, impôts sur les revenus de capitaux mobiliers en France, etc. Les dispositifs exonératoires (niches fiscales) seront supprimés. Son assiette est universelle, c'est-à-dire qu'il portera uniquement sur les flux, c'est-à-dire les revenus perçus tout au long de l'année (salaires, pensions, rentes, bénéfices, revenus mobiliers, fonciers ou immobiliers, dividendes, etc.) sur l'ensemble des activités et sera prélevé à la source.

Il sera individualisé. Cette exception française de « familiarisation du revenu » n'existera plus. Le quotient familial et autres indices sont éliminés.

Enfin, ce nouvel impôt sera à taux progressif par palier sur un système de tranche et de taux définis par l'Agora.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-3	Loi de réforme fiscale (IPUS). Fusion IR + CSG/CRDS + cotisations sociales maladie. Suppression niches fiscales. Prélèvement à la source généralisé. Taux progressifs définis par l'Agora.	+500 M€(transition DGFIP)	+40 Md€/an(niches supprimées)
2	Ans 3-7	Convergence totale. Individualisation effective. Fin du quotient familial (compensé par RUB enfant). Rendement stabilisé.	-	+50 Md€/an(plein régime)

Synthese : Recettes supplémentaires : +40-60 Md€/an | Économies DGFIP : -800 M€/an | Transition : 3 ans

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Lisibilité totale : chaque citoyen comprend son impôt Équité horizontale : même revenu = même impôt, quelle que soit la source Fin de l'optimisation fiscale par les niches Économie de gestion DGFIP : -800 M€/an Recettes supplémentaires : +40-60 Md€/an	- Perdants : 20% les plus aisés utilisant les niches - risque de délocalisation fiscale Suppression quotient familial : familles nombreuses impactées (compensé par RUB) Transition : millions de contribuables à re-paramétrer Résistance secteurs bénéficiant actuellement des niches (immobilier, énergies)

28 Refonte de l’impôt sur le patrimoine

En cohérence avec la mesure précédente, nous proposons de refondre les taxations relatives au « stock », sur la détention du patrimoine (impôt de solidarité sur la fortune, taxes foncières) et ceux portant sur sa transmission (droits d’enregistrement, de succession ou de donation, etc.).

En effet, l’impôt sur le patrimoine doit éviter de favoriser le capital dormant tout en prévenant l’injustice de la double peine (voire triple) qu’il implique pour des biens acquis grâce à des revenus déjà taxés ou pour des dettes contractées.

Sans compter les remises en cause régulières de la pertinence de ce type d’impôts, notamment l’ISF, qui coûterait en réalité plus qu’il n’en rapporterait de par les effets de bord qu’il implique, par l’évasion fiscale notamment.

Nous proposons donc la suppression pure et simple de l’ensemble des impôts relatifs au stock et la création d’un impôt sur le patrimoine unique, progressif, au taux et à la base définis par l’Agora, et prenant en compte l’immobilier, les actifs financiers et les dettes. Objectif : le patrimoine PRODUCTIF (entreprises, investissements) est imposé à taux réduit pour ne pas pénaliser l'investissement. Le patrimoine DORMANT (résidences secondaires, terrains, liquidités) est imposé à taux normal.

Nous proposons également la suppression des droits de succession jusqu'à 500 000 € (protection du patrimoine familial moyen). Au-delà : taux progressif sur la fraction dépassant ce seuil, avec abattements pour transmission d'entreprise familiale ou exploitation agricole.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-3	Suppression ISF, taxes foncières, droits de succession < 500 000€. Création impôt patrimoine unique progressif. Taux réduit patrimoine productif / taux normal patrimoine dormant.	-3 Md€(manque à gagner ISF/taxes transition)	+8 Md€/an(base élargie)
2	Ans 3+	Plein régime. Patrimoine dormant taxé, patrimoine productif favorisé. Transmission entreprises facilitée.	-	+8 Md€/an

Synthese : Recettes supplémentaires nettes : +5-8 Md€/an (base élargie vs suppressions ISF)

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Fin de la double/triple imposition injuste Incitation à l'investissement productif Transmission du patrimoine familial moyen facilitée	- Risque de départ de capitaux mobiles à l'annonce Complexité définition « patrimoine dormant vs productif »

29 Réforme de la fiscalité locale

La fiscalité locale (taxe foncière, taxe d'habitation, taxe d'enlèvement des ordures ménagères, multiples taxes sur le non bâti, etc.) étant tout aussi nébuleuse et illisible que la fiscalité nationale, nous proposons que celle-ci soit refondée et regroupée au sein d'une taxe unique prélevée sur l'impôt sur le revenu, dont le pourcentage serait clairement identifié.

Ce taux sera défini par la Région et par l'Intercommunalité et devra être compris dans une fourchette déterminée par l'Agora. Nous proposons d'ailleurs le même principe pour assurer une fiscalité spécifique à l'Europe.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-3	Réforme fiscalité locale. Taxe unique locale identifiée dans IPUS. Taux définis par Région et Intercommunalité dans fourchette Agora. Suppression taxe d'habitation, taxe foncière, TEOM en tant que telles.	+200 M€(transition SI)	-500 M€/an(gestion simplifiée)

Synthese : Économies gestion : -500 M€/an | Recettes locales neutrales (taux ajustables)

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Lisibilité fiscale pour les ménages et entreprises Autonomie des collectivités dans un cadre défini Simplification administrative	- Inégalités entre collectivités riches/pauvres (péréquation indispensable) Résistance des élus locaux à la contrainte de fourchette

30 Taux de TVA rationalisé

Nous proposons de rationaliser les quatre taux en vigueur (20%, 10 % dans les transports, et la restauration, 5,5 % pour les produits alimentaires, billetterie, abonnements, etc. et 2,1 % pour les médicaments, ventes d'animaux vivants ou de boucherie, etc.) avec deux taux uniquement. Un Taux standard (tous biens et services non essentiels) et un taux réduit (alimentaire de base, médicaments, transports publics, énergie domestique).

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-2	Loi de finances. Passage de 4 taux TVA à 2 taux (standard + réduit). Harmonisation européenne nécessaire (directive TVA). Identification des biens essentiels.	+200 M€(transition logicielle)	-400 M€/an(gestion)

Synthese : Économies gestion : -400 M€/an | Révision directive UE requise

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Lisibilité pour consommateurs et entreprises Simplification comptable majeure Economies de gestion TVA	- Révision directive TVA UE nécessaire (unanimité 27) Risque hausse prix sur certains produits (restauration 10%) Lobbying intense des secteurs bénéficiant des taux réduits actuels

31 Démantèlement des banques universelles

Nous considérons que le système financier est un outil dans le développement de notre qualité de vie. Un outil, pas un prescripteur et encore moins un donneur d'ordre. Le système bancaire et financier doit être en mesure d'assurer le financement de l'économie réelle tout en protégeant le citoyen. Pour cela, nous proposons de replacer le secteur bancaire dans sa mission initiale, au service de la relance d'une croissance qualitative.

Nous proposons d'en finir une fois pour toutes avec les banques dites « universelles » par la séparation complète et totale entre les activités de dépôt, finançant les activités nécessaires à la vie économique, et d'investissement. La notion de filiale ne sera pas acceptée. Seules les banques de dépôt seront autorisées à recevoir et à traiter les devises des particuliers ou des entreprises du territoire national.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-5	Loi de séparation bancaire fonctionnelle (compatible droit UE). Cantonnement activités spéculatives. Sur-capitalisation des entités d'investissement. Interdiction garantie dépôts pour activités spéculatives.	+500 M€(contrôle régulateur)	-
2	Ans 5-10	Réduction exposition système financier au risque spéculatif. Meilleur financement économie réelle. Évaluation de l'impact sur emploi financier.	+200 M€/an(régulation)	-5 Md€/an(risque systémique)

Synthese : Coût régulation : +200 M€/an | Économies risque systémique (prévention crises) : -5 Md€/an potentiel

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Fin de la socialisation des pertes spéculatives (too big to fail) Protection des dépôts des particuliers Meilleur financement de l'économie réelle	- Incompatibilité droit UE dans sa version stricte Risque de délocalisation des activités financières vers la City ou Luxembourg Perte de compétitivité des banques françaises sur marchés internationaux

32 Régulation du système bancaire

Le système spéculatif ne doit plus prendre le pas sur des dispositifs censés financer le développement de l'économie réelle, avec sa logique de rentabilité maximale à court terme. Le rôle de la Bourse devra être redéfini afin de redevenir un instrument de financement au service des entreprises. Le système bancaire parallèle, composé principalement d'intermédiaires financiers n'appartenant pas au secteur bancaire et non assujettis aux règlements (spéculateurs, hedge funds, fonds de titrisation, fonds monétaires, etc.), sera régulé. Les paradis fiscaux seront neutralisés.

Comment atteindre de tels objectifs ? Nous proposons l'augmentation de la transparence sur les marchés physiques et de dérivés, avec l'obligation de publication des informations, l'encadrement du trading haute-fréquence et des produits dérivés par la taxation des transactions financières, l'interventionnisme d'une autorité qui sera chargée de réguler les marchés et les bulles spéculatives, la fermeture des marchés de gré à gré, l'interdiction des ventes à découvert et la fin de la spéculation sur les matières premières par l'interdiction pure et simple de fabrication et de vente de produits financiers associés.

En ce qui concerne les paradis fiscaux, nous proposons des mesures fortes contre les établissements bancaires réalisant des opérations dans les paradis fiscaux : retrait de la licence bancaire, suppression du label « banque de dépôt », taxation dissuasive des flux financiers. Les banques souhaitant travailler sur le territoire national ne devront pas opérer dans les paradis fiscaux. De même, les entités utilisant les paradis fiscaux devront être identifiées et régularisées par des mesures de gouvernance fiscale de transparence et de coordination.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-3	Taxation transactions financières (TTF) élargie. Encadrement trading haute fréquence. Fermeture marchés gré à gré. Interdiction ventes à découvert nues. Autorité de régulation renforcée.	+200 M€/an(régulation)	+5-10 Md€/an(TTF)
2	Ans 3+	Paradis fiscaux neutralisés (conditions d'accès marché français). Régulation shadow banking. Bulles spéculatives détectées et limitées.	+200 M€/an	+15 Md€/an(recettes fiscales)

Synthese : Recettes TTF : +10 Md€/an | Nécessite coordination UE - possible via 'coopération renforcée'

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Fin de la spéculation déstabilisatrice Recettes TTF : 5-10 Md€/an Protection de l'économie réelle	- Résistance intense des lobbys financiers Risque de délocalisation des marchés vers places sans régulation comparable Nécessite coordination européenne minimale

33 Création d’une banque nationale dématérialisée

La monnaie et le crédit sont des biens publics qui ne doivent pas interférer avec des logiques d’actionnariat privé. La création d’une banque nationale (basée notamment sur des outils collaboratifs ou désintermédiés, comme le co-banking ou le blockchain), permettra d’apporter une alternative hors des logiques de profits, afin d’assurer la bonne orientation des crédits vers l’intérêt général et la création de richesses nationales. Elle permettra notamment de financer les programmes ambitieux que nous souhaitons mener au niveau de la santé, de l’énergie et des services. Cette banque nationale sera intégralement gérée en ligne et pourra être adossée à la banque de France.

Elle aura également pour objectif d’orienter l’épargne vers le développement durable et local par la création de produits d’épargne « verts ».

Elle pourra enfin tenir le rôle d’autorité de régulation des marchés financiers.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-3	Création Banque Publique Nationale Numérique (adossée Banque de France). Produits d'épargne verts. Financement projets d'intérêt général (énergie, santé, infrastructure). Autorité de régulation des marchés.	+500 M€(capitalisation initiale)	-
2	Ans 3+	Plein régime. 10% de l'épargne nationale réorientée vers le développement durable local. Financement à taux préférentiel des projets publics.	+200 M€/an(fonctionnement)	-1 Md€/an(coût financement projets)

Synthese : Capitalisation : 500 M€ | Économies financement : -1 Md€/an

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Alternative aux banques privées pour financement intérêt général Épargne verte : demande citoyenne forte Taux préférentiel pour investissements publics	- Risque de concurrence déloyale vis-à-vis des banques privées (droit UE) Risque d'instrumentalisation politique des crédits

34 Lutte contre l’optimisation fiscale des grands groupes

Nous souhaitons en finir avec les opérations qui permettent à certains grands groupes d’échapper à l’impôt. Afin de pouvoir proposer ses services (dématérialisés ou non) en France, une entreprise devra à présent enregistrer son siège sur le territoire national (combat contre les montages irlandais/luxembourgeois). De même, l’ensemble des biens proposés devra être facturé sur le territoire national, identifié en tant que tel et soumis à l’impôt standard. La règlementation sur les prix de transfert au sein des multinationales sera également revue afin d’éviter que seuls les paradis fiscaux dégagent des bénéfices.

De même, nous rationnaliserons les dispositifs nationaux permettant l’optimisation fiscale (suppression des niches, investissements dans les DOM-TOM, exonération d’impôts, etc.). Le Crédit Impôt Recherche sera réformé et plafonné, avec notamment sa suppression pour les grands groupes (CAC40), et son maintien pour les PME et ETI.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-3	Obligation d'enregistrement siège en France pour accès marché (combat GAFAM). Réforme prix de transfert. CIR : suppression pour CAC40, maintien PME/ETI. Suppression niches DOM-TOM.	+300 M€/an(contrôle fiscal)	+15 Md€/an(recettes)
2	Ans 3-7	Coordination OCDE (Pilier 1 et 2 BEPS). Consolidation recettes. Bilan CIR réformé.	+300 M€/an	+20 Md€/an

Synthese : Recettes supplémentaires : +15-20 Md€/an | Nécessite cadre OCDE

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Fin de l'évasion fiscale des grands groupes : +15-20 Md€/an de recettes Équité entre PME et multinationales CIR maintenu pour innovation PME/ETI	- Risque de retrait d'investissements étrangers en France Nécessite coordination OCDE/UE (BEPS) Contentieux juridiques longs avec les multinationales

35 Restructuration de la dette de 3 400 milliards d’euros

Nous sommes affligés de constater que les politiques actuelles ne misent que sur deux leviers afin de résoudre le problème actuel de la dette publique : l’attente vaine du retour de la croissance et l’austérité (qui casse pourtant la croissance et augmente le risque de déflation). Ces mesures contribuent à perpétuer un désastre économique qui en arrive à remettre en cause les bases de la démocratie. Il est primordial de cesser de faire de la dette un instrument d’asservissement des peuples européens et de sortir de cette spirale infernale.

Détenue pour les 2/3 par des investisseurs étrangers, dont la plupart sont de grands groupes financiers, nous estimons que cette dette est devenue illégitime au fil des ans. En effet, elle provient à présent principalement de l’effet boule de neige des intérêts, de la crise financière (avec l’intervention de l’État pour sauver les banques sans contreparties), et des cadeaux fiscaux.

Nous proposons donc sa restructuration en quatre axes :

Toute mesure de restructuration devra préserver intégralement les détenteurs individuels de moins de 100 000 € d'obligations d'État. Les institutionnels (fonds, assureurs) font l'objet d'une négociation avec décote.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-2	AUDIT CITOYEN de la dette (Axe 1). Commission Nationale d'Audit. Résultats publiés en 6 mois. Identification de la part illégitime (intérêts composés, sauvetages bancaires sans contrepartie).	+20 M€(commission d'audit)	-
2	Ans 2-7	NÉGOCIATION européenne (Axe 2) : conversion dette court terme en obligations 50-100 ans à taux réduit (century bonds). Réduction progressive charge d'intérêts de 50 Md€ → 30 Md€/an.	+50 M€/an(négociateurs)	+20 Md€/an(charge réduite)
3	Ans 1+	RÈGLE D'OR CONSTITUTIONNELLE (Axe 4) : zéro déficit courant. Déficits autorisés UNIQUEMENT pour investissements d'avenir (éco, éducation, santé, infra).	Coût nul(réforme constitutionnelle)	+5 Md€/an(discipline budgétaire)

Synthese : Gain annuel cible : +20 Md€/an en charge d'intérêts | Horizon : 10 ans

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Libération de 20 Md€/an d'espace budgétaire à terme Règle d'or : discipline budgétaire durable Audit citoyen : transparence sur l'origine de la dette Signal fort aux marchés qu'une démocratie peut reprendre le contrôle sans défaut	- Résistance des marchés financiers et des créanciers institutionnels Négociation century bonds : 5-10 ans et incertaine Risque de hausse des taux à court terme lors de l'annonce Dégradation possible note souveraine

36 Souveraineté financière étatique

Nous proposons de reprendre notre destinée en main par une réforme du financement des investissements publics souverains, afin que la France puisse avoir accès à un financement à coût minimal (taux 0%) pour ses investissements d'avenir (transition écologique, infrastructures, R&D). Ce mécanisme existe partiellement via la BEI (NextGenerationEU), nous proposons de l'élargir et le pérenniser. Ou de développer les « bonds souverains » à longue maturité (30-50 ans), permettant de fixer un coût d'emprunt très bas sur le long terme, hors spéculation court-termiste.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-5	Élargissement mécanisme BEI/NextGenerationEU. Bonds souverains 30-50 ans (« Green Bonds » souverains). Taux d'emprunt long terme fixé avant spéculation. Financement transition écologique, R&D, infrastructure.	+100 M€/an(coût émission bonds)	-2 Md€/an(taux réduit vs marché)

Synthese : Économies financement : -2 Md€/an | Mécanisme partiellement existant (BEI)

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Financement investissements d'avenir à coût minimal Protection contre spéculation court-termiste Modèle NextGenerationEU déjà existant à pérenniser	- Appétit des marchés pour obligations très longues durée à taux bas limité Risque de hausse des taux si défiance des marchés

37 Assouplissement et normalisation des conditions de travail

Le travail. Une notion qui est à la base de nos sociétés contemporaines, qui en arrive à définir les individus et qui pourtant est soumise à une évolution sans précédent, de par la diffusion massive de nouveaux outils numériques et de l'intelligence artificielle, l'apparition de nouvelles formes d'emploi hors salariat (freelance, auto-entreprenariat, etc.), les nouveaux modes de vie (dématérialisé, déconcentré, etc.), l'externalisation de la production, l'ubérisation d'une forme de l'économie, l'automatisation et même, l'apparition d'un chômage structurel non résorbable.

Nous devons accompagner ce changement en vue de définir de nouveaux paradigmes sociétaux avec une notion de travail élargie, génératrice de plus-value (pas forcément financière) et surtout, qui met le développement des projets personnels au centre de tout

Nous proposons une réduction du temps de travail en passant à la semaine de trente heures ou à la semaine de quatre jours. Les heures au-delà de 30h sont des heures supplémentaires majorées réalisées sur base strictement volontaire et dans la limite de 48h/semaine (norme européenne). Une semaine de congés payés sera accordée en plus. La culture typiquement française du « rester tard pour montrer son investissement » devra être remplacée par une culture de l'efficacité. Le paiement des salaires deviendra hebdomadaire. Le droit aux congés se fera au premier exercice comptable de l'embauche (et non plus par capitalisation annuelle).

Le cadre règlementaire accompagnant le travail sera également assoupli afin d'insuffler plus de dynamisme. L'accent doit être mis sur la volonté et les désirs des salariés. Personne ne doit être empêché de travailler le dimanche s'il le souhaite, de s'investir plus en réalisant plus d'heures, à partir du moment où cela implique un choix de vie. Les règles de licenciement seront également assouplies, permettant une meilleure flexibilité du marché, en échange d'une indemnité proportionnelle à l'ancienneté.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-3	Expérimentation sectorielle (IT, services, industrie non-tension). Semaine 4 jours optionnelle. Maintien 35h légales. Paiement hebdomadaire salaires. Congés dès 1er jour.	+500 M€/an(expérimentation)	+1 Md€/an(productivité)
2	Ans 3-7	Passage à 32h après bilan expérimentation. Heures supplémentaires > 32h majorées. Compensation employeurs par baisse cotisations.	+8 Md€/an(compensation patronale)	+3 Md€/an(productivité + emplois créés)
3	Ans 7-15	Cap 30h si bilan positif. Évaluation emplois créés. Secteurs dérogatoires maintenus (santé, sécurité, urgences).	+12 Md€/an	+5 Md€/an

Synthese : Coût net : +8 Md€/an (phase 2) | Gains productivité : +3-5 Md€/an | Approche progressive obligatoire

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Amélioration qualité de vie des salariés Création d'emplois (partage du travail) Attractivité de la France pour les talents Culture de l'efficacité vs culture du présentéisme	- Impact fort sur cotisations patronales : +12-25 Md€/an à plein régime Perte de compétitivité si les partenaires européens ne suivent pas Secteurs en tension (santé, éducation) impossibles à réduire sans embauches massives

38 Création d’un Code de l’Actif

L’obsolescence déjà bien entamée du Code du travail (traitant principalement du travail salariat) nécessite de définir un droit de l’actif qui couvrirait l’ensemble des travailleurs, quels que soient leurs statuts.

Ce code serait également simplifié sur un socle commun pertinent qui permettrait d’apporter plus de flexibilité, mais également plus de protection sociale, tout en prenant en compte l’intégralité des particularités de certains types de métier (milieu médical, transport, commerce, etc.).

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-4	Commission plurisectorielle de rédaction du Code de l'Actif. Consultation syndicats et organisations patronales. Socle commun : droits fondamentaux, protection sociale, sécurité. Spécificités sectorielles préservées.	+30 M€(commission + rédaction)	-
2	Ans 4-7	Mise en œuvre Code de l'Actif. Suppression Code du travail actuel. Formation professionnels du droit. Réduction des contentieux prud'homaux.	+200 M€/an(transition)	-1 Md€/an(contentieux simplifiés)

Synthese : Coût rédaction : 30 M€ | Économies contentieux : -1 Md€/an | Horizon 7 ans

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Protection de tous les travailleurs quel que soit le statut Flexibilité accrue pour les entreprises Clarté juridique Adaptation aux nouvelles formes de travail	- Complexité rédactionnelle : remplacer 3 400 articles du Code du travail Risque de régression sociale si le socle commun est insuffisant Résistance syndicale majeure

39 Vers des citoyens entrepreneurs

Nous proposons de faciliter la multiactivité des salariés par le renforcement du statut d'entreprise individuelle vers la simplicité, l'efficacité et l'unicité. Chaque citoyen pourrait y souscrire afin de déclarer une activité (principale ou complémentaire) en toute légalité. Les autres statuts liés à l'entreprise individuelle et aux indépendants disparaîtraient (autoentrepreneurs, professions libérales, artisans, enseignants chercheurs, entrepreneurs enseignants, etc.). Le système de protection sociale, de retraite et d'assurance maladie des entrepreneurs serait assuré via le biais de la couverture universelle (voir proposition 47).

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-3	Statut unique entreprise individuelle. Couverture sociale universelle pour indépendants (via RUB + couverture santé). Suppression auto-entrepreneur, professions libérales comme statuts distincts. Déclaration activité unifiée.	+500 M€/an(couverture sociale étendue)	-300 M€/an(gestion multi-statuts)

Synthese : Coût net : +200 M€/an | Simplification majeure pour 4M d'indépendants

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Simplification radicale pour les 4 millions d'indépendants français Protection sociale garantie quel que soit le revenu Multi activité facilitée et légale	- Transition des professions libérales (avocats, médecins) réglementées Résistance des ordres professionnels

40 Un régime des sociétés simplifié

Nous proposons l'unification des cotisations sociales et patronales et leur adossement au prélèvement unique de l'impôt sur le revenu. Ainsi, les prélèvements sociaux ne seront plus à la charge unique des entreprises avec salariés. Les dispositifs d'exonération ou de réduction de ces charges (salaires versés aux apprentis, création d'entreprises, outre-mer, etc.) seront également supprimés. Les dispositifs fiscaux incitatifs favorisant l'intermédiation (exemple des tickets restaurants) seront supprimés et intégrés dans le corps de base du salaire.

Ensuite, la simplicité fiscale. Fidèle aux principes déjà énoncés précédemment pour le système d'imposition, nous souhaitons nous appuyer sur un système de taxation des revenus sur une assiette élargie. Ainsi, la taxation des entreprises ne se réalisera que via le biais de l'impôt sur les sociétés (IS), sur un pourcentage progressif (à définir par l'Agora) basé sur les bénéfices. Les autres impôts et taxes (types CFE et CVAE), notamment liés aux stocks, seraient refondus sur le modèle de l'impôt sur le patrimoine, avec un taux unique, progressif, défini au niveau national, et prenant en compte l'immobilier, les actifs financiers, les dettes et les investissements. Les dispositifs d'exonération fiscale seront supprimés, de même que la collecte de la TVA inter-entreprise.

Enfin, la fusion des différents statuts des sociétés (SA, SCA, SAS, SARL, EURL, etc.). Un statut unique sera créé, plus flexible, et prenant en compte l'ensemble des possibilités permises à l'heure actuelle par cette multiplicité des statuts (gestion de l'actionnariat, etc.).

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-4	IS progressif sur bénéfices (seul impôt entreprise). Suppression CFE, CVAE, CET. Unification statuts sociétés (SA/SARL/SAS → statut unique). Suppression TVA inter-entreprise.	+300 M€(transition)	-3 Md€/an(simplification)
2	Ans 4+	Plein régime. IS progressif seul. Suppression cotisations patronales (intégrées IPUS). Entreprises libérées de charges administratives.	-	-5 Md€/an(gestion)

Synthese : Économies gestion entreprises : -3 Md€/an | Nécessite dérogation UE pour TVA inter-entreprise

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Simplification fiscale radicale pour les entreprises IS progressif : PME moins taxées que grands groupes Attractivité pour créateurs d'entreprises	- Suppression TVA inter-entreprise : nécessite dérogation directive TVA UE (harmonisation) Transition comptable massive pour les PME Risque de pertes recettes si IS seul ne compense pas CFE/CVAE

41 Mise en place d’un contrat unique de travail

Nous estimons que le nombre considérable de type de contrats de travail dans le droit français (CDD, CDI, contrat de travail temporaire, contrat de professionnalisation, contrat d’apprentissage, contrat de travail intermittent, stage, etc.) représente un vrai frein administratif et n’a favorisé en rien ni la protection des salariés, ni la lutte contre la précarité.

Il est grand temps de ne proposer qu’un seul contrat de travail, valable pour tous (y compris les employés de la fonction publique), aux principes harmonisés. Ce type de contrat serait bien entendu adaptable aux spécificités de chaque secteur professionnel (notamment l’Armée).

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-3	Code de l'Actif (cf. prop 38). Contrat unique de travail : CDI amélioré + période d'adaptation. Applicable à tous (public inclus). Modalités sectorielles préservées (Armée, santé).	+200 M€(adaptation juridique)	-1,5 Md€/an(contentieux CDD)

Synthese : Économies contentieux : -1,5 Md€/an | Simplification RH massive

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Fin de la précarité des CDD à répétition Simplification pour les RH et les salariés Protection homogène Flexibilité intégrée dans le contrat unique	- Transition : millions de contrats existants à convertir Risque de rigidité si le contrat unique n'est pas suffisamment flexible

42 Réforme des syndicats

Nous considérons que la crise syndicale (manque de représentativité, clientélisme, trop de disparités par branches, coût, etc.) qui rejoint d'une certaine manière la crise institutionnelle, doit permettre la construction de nouveaux paradigmes.

Nous proposons donc de réinventer le système de dialogue social par l'application du modèle de démocratie liquide à l'entreprise pour l'ensemble des mesures relevant du social et des conditions de travail. Les syndicats perdent leur monopole de représentation du personnel.

Dans la foulée, nous proposons un système de financement transparent via un pourcentage de la taxation universelle d'entreprise, redistribué proportionnellement à la représentativité réelle.

Le dialogue social serait également renforcé, avec une procédure de « dialogue obligatoire préalable » (10 jours de médiation obligatoire) avant tout arrêt de travail. En cas de blocage, une procédure d'arbitrage contraignant peut être déclenchée par les deux parties.

Les blocages de voies publiques et d'établissements resteraient soumis au droit commun (trouble à l'ordre public, voie de fait).

Les Conseils de Prud'hommes seraient maintenus mais réformés : présidence professionnelle permanente, délais réduits.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-3	Loi sur la démocratie sociale. Application démocratie liquide dans l'entreprise (votes salariés). Syndicats : financement proportionnel à représentativité réelle. Médiation 10 jours obligatoire avant grève.	+100 M€/an(financement syndicats réformé)	-200 M€/an(conflits évités)

Synthese : Coût net : -100 M€/an (économies conflits) | Impact social positif

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Dialogue social renforcé et plus représentatif Financement transparent des syndicats Réduction conflits sociaux majeurs (médiation obligatoire)	- Résistance syndicale majeure (perte de monopole) Risque de fragmentation de la représentation syndicale

Dignite, liberte et couverture universelle

43 Redéfinir la subvention des projets associatifs et culturels

La culture et l'information sont un des piliers de la civilisation. Ils participent à l'émancipation des peuples et contribuent à nous élever spirituellement. Chacun doit pouvoir s'y reconnaître, ils doivent répondre à des objectifs d'égalité, de justice, de pertinence et surtout d'indépendance vis-à-vis des lobbys (notamment politiques).

L'opacité en matière de distribution de subventions, créatrice de clientélisme et génératrice d'une culture étatique parfois en décalage avec les aspirations citoyennes doit être réformée.

Nous proposons la création d'un fonds de financement individualisé pour des projets associatifs, culturels et médiatiques dont l'assiette globale sera décidée par l'Agora. Chaque citoyen disposera d'une « dotation culturelle » annuelle, allouée via la plateforme Agora à des projets culturels, associatifs ou médiatiques agréés.

Les collectivités locales (Région et Intercommunalité) seront également autonomes sur leur politique culturelle locale, qu'elles financeront grâce à leur propre impôt, selon les dispositions qu'elles souhaiteront.

En parallèle, l'ensemble des dispositifs de déduction fiscale concernant les dons sera supprimé.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-3	Création fonds de financement individualisé (dotation culturelle citoyenne annuelle). Chaque citoyen alloue via Agora. Suppression subventions directes État à la culture. Autonomie culturelle des Régions.	+2 Md€/an(dotation culturelle)	-3 Md€/an(subventions directes)

Synthese : Économies nettes : -1 Md€/an | Redistribution plus démocratique

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Fin du clientélisme culturel Citoyens décident de leurs préférences culturelles Pluralisme renforcé	- Risque de favoritisme pour les cultures populaires au détriment des arts moins accessibles Complexité de gestion de la plateforme d'allocation Risque de fragmentation culturelle nationale

44 Réforme de l’audiovisuel public et des aides à la Presse

Nous considérons que le rôle de l’État doit être redéfini et que le dispositif d’aide opaque et parfois contre-productif soit être reconfiguré.

En ce qui concerne l’audiovisuel, nous proposons de réaliser deux distinctions. La mission de service public de l’information et de la culture, qui serait maintenue et financée : France Info (TV, radio, digital), France Culture, France Inter, France Musique, France 24 et RFI (outil diplomatique de rayonnement et de contre-désinformation), Arte France (projet culturel franco-allemand unique en Europe). La mission de divertissement et généraliste, qui ferait l’objet d’une privatisation ou d’une dissolution sélective : France 2, France 3 (hors journaux régionaux), France 4, France 5 (hors émissions culturelles).

En ce qui concerne la presse écrite, nous proposons un remplacement des aides directes par la mise en place d’un fonds indépendant, adossé à la dotation culturelle, géré par une instance indépendante qui aurait pour objectif de financer un journalisme de qualité et d'investigation, et pas les chroniqueurs people ni les éditorialistes d'opinion.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-3	Privatisation France 2, 3 (hors info régionale), 4, 5. Maintien financement : France Info, France Culture, France Inter, France Musique, France 24, RFI, Arte France. Fonds indépendant presse d'investigation.	+500 M€(transition)	-3,2 Md€/an(périmètre réduit)
2	Ans 3+	Secteur public de l'information resserré et renforcé. Chaînes privatisées valorisées. Fonds presse opérationnel.	-	-3,2 Md€/an

Synthese : Économies : -3,2 Md€/an | Nécessite régulation anti-concentration renforcée

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Maintien d'un service public de l'information de qualité Fin du financement public du divertissement Presse : soutien ciblé au journalisme d'investigation Pluralisme médiatique renforcé par des critères objectifs d'attribution France 24 et RFI maintenus comme outils de contre-désinformation	- Risque de concentration si chaînes rachetées par groupes déjà puissants Difficile de définir objectivement « journalisme de qualité » Résistance forte des personnels des chaînes privatisées

45 Baisse drastique des prix de l’immobilier

La politique du logement en France, héritage de cinquante ans de pénurie, de spéculation et d’abandon doit être repensée. Nous estimons que l’accès au logement est un droit et sa politique s’inscrit dans une logique de valorisation et de rénovation du patrimoine existant, ainsi que de densification (nous ne voulons plus voir nos villes s’étendre à l’infini et grignoter des espaces superflus).

Nous nous indignons également de l’existence du logement social, un dispositif tellement ancré dans les mœurs que plus personne ne prend la peine de s’étonner de cette absurdité chargée de corriger, sans trop de résultats, l’explosion du coût du logement pour les ménages les plus modestes. Il devient nécessaire de traiter le problème à la source.

Nous proposons de prendre des mesures drastiques en vue d’augmenter très rapidement le volume de logements disponibles et de casser la spéculation, afin de faire baisser les prix : relance de la construction en zone dense, assouplissement des règles d’urbanisme et d’habitat (notamment les contraintes trop lourdes liées à la planification et au patrimoine), réduction des délais administratifs, optimisation du bâti existant (surélévation), conversion des bureaux vacants, lutte contre les vacances de logements par des mesures obligatoires de mise en qualité et de location, mixité entre bâti « de bureaux » et « d’habitation », suppression des niches fiscales sur l’immobilier et des aides à la pierre (plus de 60 dispositifs fiscaux et près de 500 dispositifs d’exonération) qui n’ont pas d’impacts concrets et favorisent la spéculation, retrait des politiques de logements sociaux (sur-subventionnés et inadaptés) et fin des dispositifs peu pertinents de plafonnement des loyers.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-4	Assouplissement règles d'urbanisme (PLU, PLH). Autorisation surélévation. Conversion bureaux vacants (5M m²). Suppression 60+ niches fiscales immobilières. Fin logement social sur-subventionné. Lutte vacance logements.	+2 Md€/an(construction aidée)	+5 Md€/an(niches supprimées)
2	Ans 4-10	Baisse effective des prix (-15 à -25% sur 10 ans objectif). Fin de la spéculation. Accès logement facilité pour ménages modestes.	+2 Md€/an	+5 Md€/an

Synthese : Recettes niches supprimées : +5 Md€/an | Investissement construction : +2 Md€/an

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Accès au logement amélioré pour les ménages modestes Fin de la spéculation immobilière Densification urbaine (moins d'étalement)	- Résistance des propriétaires et promoteurs immobiliers Baisse des prix immobiliers : perte patrimoniale pour 58% de propriétaires La construction prend 5-7 ans avant impact marché

46 Détente du marché locatif

Nous considérons qu'il est temps de mettre fin à la tension constante entre propriétaires et locataires afin de libérer le marché, de favoriser le roulement des logements, de faciliter l'accès au logement pour tous, tout cela en protégeant mieux les locataires et les propriétaires.

Ainsi, nous proposons notamment, en faveur des locataires, d'alléger les conditions locatives (condition de revenu, de contrat de travail, etc.), de supprimer la caution locative, de réduire le préavis pour la résiliation du bail à 15 jours, de proposer des baux séparés pour les colocataires. En retour, nous proposons, en faveur des propriétaires, de supprimer la trêve hivernale, de baisser le préavis pour la résiliation du bail à 1 mois (quel que soit le motif), de donner un droit d'expulsion du locataire dès le second impayé non régularisé dans les 30 jours, de proposer une réaction immédiate en cas de squat et de renforcer le dispositif juridique en cas de dégradation du logement.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-3	Réforme des baux. Conditions locatives allégées. Délai expulsion : 2 impayés non régularisés. Garantie universelle loyers (remplace caution). Procédure expulsion accélérée (21 jours vs 2 ans).	+500 M€/an(garantie loyers)	-800 M€/an(procédures évitées)

Synthese : Coût garantie loyers : +500 M€/an | Économies procédures : -800 M€/an | Bilan : +300 M€/an

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Libération du marché locatif Meilleure protection des deux parties Réduction des procédures longues et coûteuses	- Risque de sans-abrisme si les gardiens de sécurité (trêve hivernale) sont supprimés sans remplacement Garantie universelle loyers : financement à définir

47 Création de centres d’hébergement pour tous

Des places d’hébergement, accessibles à tous via une contribution symbolique et permettant un accueil à visée temporaire de personnes en situation de faiblesse seront créées. Ces logements devront répondre à des standards de qualité minimum (fixés par l’Agora) avec pour objectif de ne plus laisser personne dormir dans la rue.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-5	Construction/réhabilitation 50 000 places d'hébergement. Standards qualité définis par l'Agora. Contribution symbolique modulée au revenu. Objectif : zéro personne dans la rue.	+1,5 Md€/an(hébergement)	-500 M€/an(coûts urgences médicales/sociales)

Synthese : Coût : +1,5 Md€/an | Économies santé/social : -500 M€/an | Bilan : +1 Md€/an

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Fin du sans-abrisme, engagement éthique fort Réduction des coûts sociaux et médicaux associés Dignité humaine garantie	- Coût récurrent important : 1-2 Md€/an Gestion des pathologies associées (addictions, santé mentale) non traitée dans cette mesure

48 Mise en place d’un revenu universel de base

Voici la pierre angulaire de notre programme. En effet, l’exigence de simplification et de flexibilité préconisée dans notre programme doit s’accompagner d’une sécurisation et d’une meilleure qualité de vie pour les citoyens. Parce que nous considérons que la mutation de notre société ne fait que s’accélérer et que le chômage structurel ne sera plus jamais résorbé, il devient primordial d’alléger la place centrale du travail « obligatoire », et ses revenus associés, au sein de notre société.

Le revenu universel de base est, pour chaque citoyen français, un salaire de base « gratuitement », sans contrepartie, sans conditions de ressources ni obligation de travail, individuel, et dont les montants seront ajustés régulièrement sur la base d’indices prédéfinis par l’Agora. Ce salaire ne viendrait pas en substitution des revenus perçus, et serait cumulable et valable de la naissance au décès.

Elle s’inscrit dans une démarche de réflexion globale et cohérente avec l’ensemble des mesures du programme. Elle permettra également une réduction de la pauvreté, la suppression des trappes à inactivité, l’incitation au lancement de projets et fera la promotion de la réalisation de soi.

Sa mise en place sera progressive et son assiette régulièrement réévalué au regard des prestations sociales qu’elle intégrera au fur et à mesure : assurance chômage, allocations familiales, aides au logement, RSA, prime d’activité, AAH, minima sociaux, pension de retraites, etc. L’âge de départ légal à la retraite serait supprimé. Les structures gestionnaires de ces prestations seront peu à peu supprimées.

Nous proposons surtout par cette mesure un nouveau paradigme où ce n’est plus forcément le travail brut qui est valorisé, mais l’entrepreneuriat et le travail « non valorisable » (associatif, aide à la personne, etc.) qui pourtant contribue à la richesse de notre société.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-3	RUB Phase 1 : 300€/adulte + 150€/enfant. Remplacement RSA, AAH, minima sociaux. Suppression CAF partielle. Coût brut : 191 Md€ - Économies prestations : 28 Md€ - GAP : 163 Md€ (financé par IPUS réformé).	+163 Md€/an(financement IPUS)	-28 Md€/an(prestations supprimées)
2	Ans 4-7	RUB Phase 2 : 550€/adulte + 250€/enfant. Intégration assurance chômage + allocations familiales. Coût brut : 350 Md€ - Économies cumulées : 145 Md€ - GAP résiduel : 205 Md€ (financé par IPUS élargi + économies administratives).	+205 Md€/an	-145 Md€/an
3	Ans 8-15	RUB Phase 3 : 850€/adulte + 350€/enfant. Intégration retraites de base (hors complémentaires). Pension minimale garantie 1 200€ pour retraités actuels (20 ans). Coût brut : 603 Md€ - Économies totales : 500 Md€ - GAP résiduel : 103 Md€ (financé par recettes IPUS + suppressions niches + lutte fraude).	+103 Md€/an	-500 Md€/an

Synthese : Phase 1 (an 1-3) : Gap 163 Md€ | Phase 2 (an 4-7) : Gap 205 Md€ | Phase 3 (an 8-15) : Gap 103 Md€ | Financé progressivement par IPUS + économies administratives

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Élimination de la pauvreté - le RUB dépasse le seuil de pauvreté à 60% du revenu médian Suppression des trappes à inactivité (RUB cumulable avec revenus du travail) Simplification massive : 1 versement remplace 38 prestations différentes Libération de l'entrepreneuriat et du bénévolat	- Financement progressif requis : impossible en une seule loi Retraités aux pensions > 850€ impactés - nécessite pension minimale garantie transitoire Risque inflationniste si demande augmente sans augmentation de l'offre 10 ans incompressibles de transition

49 Épargne

Inspiré du Fonds souverain norvégien (1 700 Md€ actif) et géré par un organisme public indépendant, nous proposons la mise en place d'un fonds national d'épargne.

L'alimentation de ce fonds s'effectuerait par une cotisation basée sur l'IPUS (voir mesure 27) et l'IS et sa gestion serait confiée à une autorité indépendante et transparente, avec des investissements maîtrisés : obligations d'État européennes, infrastructures, entreprises cotées européennes, actifs verts, pour un rendement cible de 5% annuel (conforme aux fonds souverains comparables).

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-5	Création Fonds National d'Épargne Souverain. Cotisation via IPUS (1% des revenus en phase 1). IS contribue à hauteur de 0,5%. Investissements : obligations État européen, infrastructures, actifs verts.	+25 Md€/an(abondement)	-
2	Ans 5-20	Montée en puissance. Cotisation portée à 2-3% revenus. Rendement cible 5%/an (conforme fonds souverains). À 20 ans : fonds de 500-700 Md€. Complément retraite distribué en rente.	+50 Md€/an	+25 Md€/an(rendements)

Synthese : Abondement : +25-50 Md€/an | Actif à 20 ans : 500-700 Md€ | Rendements : +25 Md€/an après an 10

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Réserve nationale pour les générations futures Complément retraite par capitalisation pour chaque citoyen Rendements sur actifs verts et européens	- Montée en puissance très lente (20-30 ans pour être significatif) Gestion politique du fonds : risque d'instrumentalisation Cotisation supplémentaire : pression sur les ménages

50 Mise en place d’une couverture universelle de santé

Nous considérons que la santé est un droit fondamental auquel les citoyens français doivent avoir accès sans restriction et avec sérénité (même si cela n’exclut pas le contrôle). Nous proposons ainsi la création d’une couverture globale et unifiée de santé, valable pour tous les citoyens et pour tous les types de soins. Les complémentaires santé et les régimes spéciaux (mutuelles étudiantes, régimes d’entreprise particuliers, SNCF, militaires, etc.) seront dissous et réintégrés dans le régime de base. Les remboursements seront élargis (optique, dentaire, etc.) et les taux de remboursement augmentés.

L’hypocrisie sur le coût et le « trou » de la sécurité sociale sera stoppée : à quoi bon rendre des comptes sur la rentabilité d’un système qui par nature n’a pas vocation à l’être, particulièrement dans une société vieillissante où les soins spécialisés sont de plus en plus chers ?

Les cotisations santé (actuellement CSG + cotisations maladie = environ 230 Md€/an) sont intégrées dans l'IPUS sous forme de contribution santé identifiée.

Nous proposons que la Sécurité Sociale soit gérée par un conseil de surveillance citoyen (50% représentants de l'Agora, 25% professionnels de santé, 25% experts économiques). Le directeur général serait nommé par le conseil de surveillance, pas par le gouvernement.

Enfin, une couverture universelle de santé n’est pas forcément synonyme de gratuité ou d’abus. Nous nous opposons farouchement à toute forme de gratuité qui a tendance à dévaloriser les services. Ainsi, une franchise médicale immuable sera toujours appliquée dans les soins, part qui pourra être plafonnée annuellement afin de ne pas pénaliser les cas les plus lourds. De même, la lutte contre la fraude et le gaspillage seront au cœur du nouveau dispositif.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-4	Fusion mutuelles/complémentaires dans régime universel. Extension remboursement optique, dentaire, psy. Conseil de surveillance citoyen (50% Agora, 25% médecins, 25% économistes). Franchise médicale maintenue.	+15 Md€/an(extension remboursements)	-5 Md€/an(mutuelles supprimées)
2	Ans 4-10	Lutte contre fraude et gaspillage. Téléconsultation développée. Cotisations santé intégrées dans IPUS. Bilan annuel public.	+10 Md€/an	-8 Md€/an(efficience)

Synthese : Coût net : +10 Md€/an | Financé par intégration cotisations dans IPUS | Impact santé public positif

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Accès universel aux soins - fin des renoncements pour raisons financières Remboursement dentaire/optique : demande sociale forte Gestion citoyenne de la sécurité sociale	- Coût supplémentaire : +10-15 Md€/an net Risque d'abus et de surconsommation médicale si franchise insuffisante Résistance des mutuelles (secteur 100 000 emplois)

51 Mise en place d’une assurance universelle

Dans la même veine, nous proposons d’aller plus loin avec une assurance universelle qui aura pour principe d’offrir à l’ensemble des citoyens français une couverture d’assurance des dommages (responsabilité civile, assurance automobile, assurance habitation, assurance emprunteur, etc.) pour l’ensemble des cas, sans restrictions.

Les cotisations seront individuelles, établies sur la base des besoins (exemple : tout le monde n’a pas besoin d’une assurance automobile, d’une assurance pour un prêt ou d’une assurance rapatriement), modifiables en temps réel par la gestion dématérialisée et prélevées dans le cadre de l’impôt sur le revenu unique.

Les assurances complémentaires (assurance-vie, assurance décès) resteraient dans le domaine privé, car constituant un choix supplémentaire pour les citoyens.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-4	Création assurance universelle dommages (RC, auto, habitation, emprunteur). Banque Publique Numérique (prop 33) = opérateur. Cotisations modulées et prélevées via IPUS. Complémentaires (vie, décès) restent privées.	+5 Md€/an(capitalisation)	-3 Md€/an(frais gestion assureurs privés)

Synthese : Coût net : +2 Md€/an | Économies assurés : -300 €/an par ménage en moyenne

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Protection universelle - fin des non-assurés (2M de Français) Transparence tarifaire Économies sur marges assureurs privés	- Résistance forte du secteur de l'assurance (100 000 emplois) Incompatibilité potentielle avec directive UE sur les assurances Risque d'anti-sélection si tarifs non différenciés

52 Mutation du réseau de santé français

La médecine met le patient au centre de tout. Elle prend en compte la globalité et la complexité d'un individu et passe par la prévention (via le sport, l'hygiène et la sécurité) et la recherche des causes plutôt que le traitement pur des symptômes, n'entre pas dans le jeu de la surmédication et s'inscrit dans une stratégie de recherche audacieuse qui ne craint pas la technologie (robotisation, nanotechnologie, etc.) et accepte le fait que chaque individu est propriétaire de sa propre vie et responsable des choix que cela impose, notamment sur la fin de son existence.

La réorganisation se fera selon des principes de bon sens : une hausse drastique des moyens, tant financiers qu'en personnel, une autonomie plus complète des établissements en termes budgétaires ou de recherche, la cassure des liens entre les intérêts privés et publics, la redéfinition des missions de chaque établissement (les urgences ne doivent plus constituer un déversoir les week-ends, la nuit ou les jours fériés), la refonte des hôpitaux privés (interdiction de l'actionnariat privé, fin des subventions, etc.), l'évolution du statut des médecins de l'hôpital public (avec notamment la fin de l'exercice privé), la simplification de l'organisation territoriale des soins qui serait confiée à la Région (réforme du numérus clausus), la suppression de la gestion différenciée des soins par la fin des suppléments d'honoraire, la réduction de la gestion administrative par les médecins, la limitation des surhospitalisations (ou hospitalisations de convenance), la lutte contre la surmédication et le renforcement de la chirurgie déambulatoire.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-5	Plan d'urgence hôpital : +8 000 lits, +20 000 soignants. Revalorisation salaires hospitaliers (+500€/mois). Refonte missions urgences. Fin exercice privé médecins PH. Organisation soins confiée aux Régions.	+5 Md€/an	-1 Md€/an(hospitalisations évitées)
2	Ans 5-15	Déserts médicaux résolus (réforme numérus clausus + 5 000 médecins formés/an). Fin surhospitalisations. Chirurgie ambulatoire développée. Prévention renforcée.	+3 Md€/an	-3 Md€/an

Synthese : Coût : +5 Md€/an | Économies long terme (prévention) : -3 Md€/an à 15 ans

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Sortie de la crise hospitalière Meilleur accès aux soins dans les déserts médicaux Prévention réduit les coûts à long terme	- Coût initial très élevé : +5-8 Md€/an Formation médicale : 10 ans minimum pour 5 000 médecins supplémentaires Résistance des médecins libéraux à la régulation

53 Numérique et médecine

Ce chantier majeur sera réalisé en trois points. D'une part, l'accélération du projet de carnet de santé numérique qui permettra enfin de disposer d'une information centralisée du dossier médical tout au long de la vie du patient.

D'autre part, le développement de l'usage du numérique dans le suivi médical, afin d'éviter les consultations à répétition pour de simples renouvellements d'ordonnance, et la téléconsultation numérique pour la « bobologie ».

Enfin, la création d'une plate-forme d'échanges publique animée par des médecins et délivrant une information médicale viable.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-3	Déploiement carnet de santé numérique universel (Mon Espace Santé élargi). Téléconsultation pour renouvellements ordonnances. Plateforme d'information médicale publique animée par des médecins.	+300 M€/an	-1 Md€/an(consultations évitées)

Synthese : Coût : +300 M€/an | Économies : -1 Md€/an | Déjà en cours (Mon Espace Santé)

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Réduction des consultations répétitives inutiles Dossier médical partagé : amélioration du diagnostic Information médicale fiable accessible à tous	- Cybersécurité des données de santé : enjeu critique Fracture numérique

54 Statut des médecines alternatives

Les médecines alternatives (l'homéopathie, l'ostéopathie, l'acupuncture ou la naturopathie, etc.) ne seront plus intégrées dans les établissements de santé publics ni remboursées tant qu'elles n'ont pas de preuve scientifique d'efficacité publiée dans des revues à comité de lecture. Une réévaluation périodique par la HAS est prévue.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-2	Décret HAS sur évaluation scientifique des médecines alternatives. Non-remboursement des pratiques sans preuve publiée. Réévaluation périodique. Fin de l'intégration en établissements publics.	+20 M€/an(évaluations HAS)	-800 M€/an(remboursements supprimés)

Synthese : Économies : -800 M€/an | Déjà partiellement engagé (déremboursement homéopathie 2021)

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Économies sur remboursements non justifiés : 800 M€/an Intégrité scientifique préservée Mesure de santé publique responsable et courageuse	- Résistance forte des praticiens homéopathes et ostéopathes Réaction émotionnelle d'une partie des patients convaincus

55 Une politique forte d’équipement d’infrastructures d’hygiène publique

Il s’agit là d’un problème structurant, typiquement français, qui contribue à dévaloriser notre image au niveau international.

Ainsi, il y aura obligation pour chaque établissement recevant du public (zones commerciales, musées, cinémas, gares, bars, restaurants, stades, etc.) de mettre à disposition des toilettes gratuites, propres, entretenues et accessibles à tous sans contreparties (obligation d’achat ou de consommation) et calibrées en fonction de la fréquentation. Une norme de qualité et d’hygiène sera appliquée (généralisation des couvre-sièges, papier toilette, savon, etc.). Cette obligation sera complétée par la mise à disposition de fontaines à eau potable.

Nous souhaitons également expérimenter la mise en place de toilettes unisexes (à la fois pour le principe d’égalité homme/femme, pour les files d’attente, mais également pour la gestion des tables à langer et pour le public transgenre).

Enfin, une campagne d’hygiène publique sera menée pour développer les équipements de salubrité (poubelles, déchetteries, etc.) avec, en contrepartie, une répression importante sur les actes d’insalubrité (détritus jetés sur la voie publique, hygiène canine, urinoirs sauvages, etc.).

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-3	Norme obligatoire de toilettes gratuites dans ERP. Fontaines eau potable. Campagne hygiène publique nationale. Répression actes insalubrité (amendes doublées). Expérimentation toilettes unisexes.	+500 M€(investissement ERP)	-

Synthese : Investissement ERP : 500 M€ one-shot | Coût entretien : +100 M€/an | Impact positif tourisme

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Amélioration image internationale de la France Réduction insalubrité urbaine mesurable Égalité d'accès aux infrastructures sanitaires	- Coût pour les établissements privés (restaurants, cinémas) Résistance culturelle aux toilettes unisexes

56 Construire une vraie école de la République

L’enseignement que l’on veut dispenser à nos enfants doit préparer les générations futures à prendre le relais sur notre planète, à se comporter en citoyens français, européens et du monde, à se définir comme de bons professionnels en adéquation avec le marché du travail et surtout, épanouis sur le plan personnel.

Nous proposons une double fusion des institutions scolaires (d’un côté maternelle et primaire, de l’autre collège et lycée). L'État conservera la compétence sur les programmes nationaux de base (socle commun), la qualification et la rémunération nationale des enseignants, les examens nationaux (baccalauréat réformé), l'obligation scolaire.

Les collectivités territoriales gèreront l'organisation territoriale (carte scolaire), les bâtiments, les activités périscolaires, les projets pédagogiques innovants. La revalorisation des enseignants sera proposée.

L’enseignement proposé sera innovant avec des parcours diversifiés, « à la carte », adaptés aux personnalités et aux envies. Cela passera par la diversification des matières enseignées que l’élève pourra choisir afin de construire son cursus, par la revalorisation des filières d’apprentissage et des filières dites « techniques », par la mise en place d’un enseignement participatif, ou « inversé », basé notamment sur les MOOC (pour résumer, la leçon professorale sera dispensée en dehors du cours par la recherche/article/vidéo et les cours se concentreront sur la validation des acquis, les débats, les TD) et par la valorisation de l’apprentissage manuel plutôt que purement théorique (cours de cuisine, de mécanique, de bricolage, d’entretien de la maison et des espaces publics et naturels, passage du permis de conduire).

Les journées de travail seront également réduites (pas plus de 6 heures d’enseignement par jour), il n’y aura plus classe le samedi et les devoirs devront être drastiquement réduits (pas plus de dix minutes par jour).

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-5	Double fusion scolaire (maternelle+primaire / collège+lycée). Revalorisation enseignants (+400€/mois). Mise en place MOOC et pédagogie inversée. Parcours à la carte. Réduction journées (6h max). Fin cours le samedi.	+5 Md€/an	-
2	Ans 5-15	Mesure des résultats : insertion professionnelle, épanouissement. Filières techniques revalorisées. Compétences numériques généralisées.	+5 Md€/an	+8 Md€/an(économies long terme sur chômage)

Synthese : Coût : +5 Md€/an | Retombées économiques 15 ans : +8 Md€/an (insertion professionnelle)

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Préparation des jeunes aux métiers du XXIe siècle Parcours individualisés - fin du lycée unique Revalorisation des enseignants : attractivité de la profession	- Coût élevé : +5 Md€/an Transition pédagogique : 10 ans pour former les enseignants aux nouvelles méthodes MOOC : risque d'inégalités numériques

57 Service national obligatoire

Nous considérons que l’adhésion à l’ensemble des valeurs de notre République passe par la nécessaire extraction des futurs citoyens de leur milieu social, par le brassage et la formation.

Ainsi, nous proposons qu’une partie du parcours scolaire (notamment collège/lycée, pour une période d’au moins un an) se fasse sous forme de service national dans des institutions à pension complète, avec pour principes le port d’un uniforme, l’esprit de groupe, la discipline, le dépassement de soi tant physique qu’intellectuel, le service de l’intérêt général (aide aux personnes âgées, réserve civile, associations, protection de l'environnement), la formation aux premiers secours, et à la vie citoyenne (gestes d'urgence, démocratie, droits et devoirs). Cette disposition concerne aussi bien les femmes que les hommes.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-5	Loi sur le service national. Création 500 centres de service civique mixtes. Formation formateurs. Partenariats associations et collectivités. Lancement classes pilotes.	+3 Md€/an(fonctionnement)	-
2	Ans 5-10	Plein régime : 800 000 jeunes/an. Bilan sur la cohésion sociale, la mixité, les compétences citoyennes. Ajustements si nécessaire.	+3 Md€/an	+1 Md€/an(bénévolat valorisé)

Synthese : Coût : +3 Md€/an | Valeur sociale non monétisable

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Brassage social et mixité réelle Formation citoyenne et premiers secours Cohésion nationale renforcée	- Coût : 3 Md€/an Contrainte à la liberté individuelle Organisation logistique complexe pour 800 000 jeunes/an

58 Autonomie des Universités

Notre objectif est de réformer l'université française afin de créer des pôles capables de rivaliser avec les grandes universités anglo-saxonnes, véritable bouillonnement de culture et d'entrepreneurs. En parallèle, nous voulons faire cesser le gâchis actuel des universités « déversoirs » d'une masse d'étudiants qui n'a pas encore construit de projet professionnel et qui cumule les années d'études « en attendant ».

Une autonomie de gestion et financière sera accordée aux Universités. Ainsi, elles pourront diversifier leurs sources de financement au-delà de la participation de l'État, définir leur politique d'enseignement et de cursus (et assainir les multiples filières aux débouchées relatives), mettre en place des filières sélectives, définir leurs moyens de gestion et leur recrutement, fixer leurs frais d'inscription (dans des seuils fixés par l'Agora).

En parallèle, elles seront libérées des carcans administratifs, avec pour objectif de les doter d'une structure réactive en adéquation avec le milieu professionnel. Des outils pertinents d'administration numérique (sous licence libre) leur seront mis à disposition, une simplification des règles d'appel d'offre sera réalisée.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-5	Loi sur l'autonomie des universités. Frais d'inscription variables dans seuil Agora. Sélection à l'entrée des filières surpeuplées. Diversification financement. Suppression lourdeurs administratives.	+1 Md€/an(transition + accompagnement étudiants modestes)	-1 Md€/an(rationalisations)

Synthese : Coût net neutre | Financement diversifié | Bourses à renforcer pour compenser hausse frais

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Universités compétitives à l'international Fin des déversoirs - parcours cohérents Financement diversifié : moins dépendant de l'État	- Risque d'inégalité d'accès si les frais d'inscription augmentent trop Risque de « sélection par l'argent » si bourses insuffisantes

59 Défense de la liberté religieuse

Nous sommes de fervents défenseurs d'un État laïc, notion qui n'est aucunement incompatible avec le respect des religions. Nous prônons la tolérance et la liberté pour chacun d'avoir le droit d'exercer son culte en toute quiétude, selon les principes de la loi du 9 décembre 1905, trop souvent oubliée, mais qui devra être adaptée au contexte actuel. Nous militons pour que les religions sur le territoire français aillent dans le sens de la discrétion, de l'apaisement, de la tolérance et de l'égalité.

Dans cette optique, nous proposons notamment la suppression des lois stigmatisantes, notamment la loi « sur le voile » et la loi « sur la burka » et la fin des polémiques stériles. Toutefois, la loi sur le voile à l'école (2004) est maintenue pour les élèves (neutralité de l'espace scolaire). La loi sur la dissimulation du visage (2010) est maintenue pour les raisons d'identification dans l'espace public seront maintenues. Les écoles de confession seront autorisées sous couvert du respect d'un enseignement compatible avec les valeurs de la République, les processions religieuses pourront être réalisées, les édifices religieux pourront être construits, les cantines scolaires prévoiront deux types de repas, dont un obligatoirement végétarien (afin de répondre à des problématiques qui ne sont pas que religieuses), un enseignement du fait religieux sera réalisé dans les écoles de la République avec une approche historique, sociologique et philosophique comparative.

Cette défense de la liberté religieuse devra toutefois s'inscrire dans le strict respect des valeurs républicaines. Les pratiques qui ne s'y conforment pas (notamment en matière du respect de d'égalité homme / femme, du droit des animaux) seront proscrites.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-2	Abrogation lois stigmatisantes (sauf loi 2004 voile école maintenue et loi 2010 dissimulation visage maintenue). Autorisation processions religieuses. Enseignement fait religieux dans toutes les écoles. Cantines scolaires : plat végétarien obligatoire.	+50 M€/an(enseignement)	-

Synthese : Coût : +50 M€/an | Impact social : apaisement des tensions communautaires

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Apaisement des tensions religieuses Respect sincère de la laïcité positive Cohérence avec les valeurs humanistes proclamées	- Suppression de lois protégeant certaines femmes peut être perçue négativement Risque de récupération par des courants radicaux

60 Renforcer la laïcité par la notion de sanctuarisation des professions, des lieux et des manifestations liés à l'État, au corps médical ou aux représentations du pays

Notamment lors d'évènements sportifs ou culturels) ainsi que des lieux de la République (écoles, universités, bibliothèques, institutions, etc. Des obligations spécifiques seront établies afin d'éviter toute forme de propagande religieuse, culturelle, politique ou raciale. Les signes distinctifs religieux dans ces lieux seront interdits. La fameuse liberté de conscience ne sera plus un argument acceptable au refus d'exercer les missions qui auront été confiées.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-2	Loi sur la sanctuarisation de l'espace public républicain. Formation agents publics (refus mission = faute professionnelle). Interdiction signes religieux ostentatoires dans tous les services publics. Application uniforme.	+100 M€/an(formation, contrôle)	-

Synthese : Coût : +100 M€/an | Impact : réaffirmation laïcité sans ambiguïté

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Neutralité réaffirmée de l'espace républicain Cohérence entre les valeurs proclamées et les pratiques Fin des accommodements raisonnables sans base légale	- Tensions avec les communautés religieuses Difficile à appliquer uniformément sur 6 millions d'agents publics

61 Réforme des associations cultuelles et assainissement des financements religieux

Ce statut spécifique sera supprimé et raccroché au statut standard d'association culturelle type loi de 1901. Principales différences ? Leur nombre d'adhérents ne sera plus limité et elles pourront toucher des subventions.

Dangereux, pensez-vous, car posant les prémices d'une remise en cause de la loi de 1905 ? Nous croyons au contraire que cela clarifierait l'hypocrisie actuelle des financements indirects de certains cultes par le biais d'associations « culturelles », les cadeaux fiscaux, les déductions d'impôts financées par l'État dans le cadre d'associations « d'intérêt général » et les sommes allouées pour réparation aux édifices affectés au culte public. De même, l'hypocrisie du financement par le biais patrimonial sera stoppée : des subventions ne pourront être accordées à ce titre que si le bâtiment n'a plus de fonctions religieuses et si sa propriété n'est plus associée à un culte, quel qu'il soit.

Nous proposerons également la clarification des subventions par une gestion via le fonds de financement « individualisé » pour chaque citoyen dans le cadre de la démocratie liquide.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-3	Réforme associations cultuelles → loi 1901. Nombre d'adhérents déplafonné. Financement public via dotation culturelle citoyenne uniquement. Fin hypocrisie financement indirect. Transparence financière obligatoire.	+50 M€/an(contrôle, audit)	-200 M€/an(aides indirectes supprimées)

Synthese : Économies : -200 M€/an aides indirectes | Transparence accrue

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Transparence des financements religieux Fin de l'hypocrisie des financements indirects Clarification juridique de la loi 1905	- Risque d'instrumentalisation de la dotation culturelle pour financer des cultes indirectement Résistance des communautés religieuses attachées au statut cultuel

62 Redéfinition d’une liberté d’expression quasi totale

Nous estimons que le principe même d’une démocratie est que tout le monde a le droit de s’exprimer. Restreindre ce principe revient à définir ce qui est de l’ordre de l’acceptable ou non et dès lors remet en cause les fondements de notre société. Y compris si ce qui est dit est dérangeant, y compris ce qui est dit est le fruit d’une idéologie passée ou douteuse. La République ne craint pas la propagation des idées, même malsaines.

Nous proposons l’abrogation de la centaine de textes de loi liberticides, qui ont d’ailleurs été dénoncés par l’Europe (notamment le délit d’offense, protégeant le Président, les chefs d’État étrangers et les ambassadeurs). La seule restriction concernera : l'incitation directe à la violence ou au crime, la diffamation prouvée, ou la mise en danger d'autrui identifiable (doxxing, menaces personnelles).

Nous proposons également la création d'un observatoire de la désinformation et des manipulations de l'information, autorité indépendante sans pouvoir de censure, chargée de labelliser les contenus vérifiés et de signaler les campagnes de désinformation organisées.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-2	Audit de la centaine de textes restrictifs. Abrogation des plus liberticides (délit d'offense, etc.). Maintien du socle anti-haine minimal. Création observatoire désinformation indépendant.	+30 M€/an(observatoire)	-

Synthese : Coût : +30 M€/an | Impact démocratique : libération expression avec garde-fous maintenus

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Libération de l'expression démocratique Fin de la sur-restriction française vs autres démocraties Observatoire désinformation : outil de santé démocratique	- Risque d'explosion des discours de haine Limite entre opinion dérangeante et incitation à la violence difficile à définir

63 Légalisation de la prostitution

Nous proposons la création d'un statut légal pour les travailleurs du sexe. Ceux-ci seront soumis aux mêmes droits et devoirs que les salariés du régime standard, mais selon une règlementation très stricte afin d'encadrer les pratiques, qui devra notamment assurer des restrictions géographiques à cette activité (fin du racolage dans les rues et retour des maisons closes), assurer le consentement des travailleurs du sexe (fin de la traite humaine), fixer un âge légal minimum (18 ans), interdire la publicité/la communication autour de cette activité, fixer des obligations en termes d'hygiène et de contrôle médical.

Cette légalisation s'accompagnera de la création d'une autorité légale dotée de moyens policiers, médicaux et administratifs (financée en partie par les rentrées fiscales), qui aura pour triple objectif d'éliminer les réseaux mafieux et criminels, de veiller au respect strict de la règlementation et de s'assurer du respect de la dignité humaine.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-3	Loi de légalisation avec statut salarié pour travailleurs du sexe. Création autorité de régulation. Zones géographiques définies. Contrôle médical obligatoire. Âge minimal 18 ans. Lutte réseaux criminels.	+200 M€/an(régulation + santé)	+800 M€/an(recettes fiscales)
2	Ans 3+	Plein régime. Estimation 60 000 travailleurs du sexe légaux. Réseaux criminels démantelés par privation de marché illégal.	+200 M€/an	+1,5 Md€/an(fiscal + judiciaire)

Synthese : Recettes nettes : +1,3 Md€/an | Protection des personnes renforcée | Modèle réglementé

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Protection des travailleurs du sexe (consentement, santé) Démantèlement des réseaux criminels par légalisation Recettes fiscales : +1-1,5 Md€/an Modèles Pays-Bas/Allemagne en référence	- Risque d'augmentation de la prostitution (effet de normalisation) Difficile de distinguer le consentement de la traite dans certains cas Résistance morale forte d'une partie de l'opinion

64 Légalisation du cannabis

Dans la même veine, nous préconisons une légalisation du cannabis, par la mise en place de lieux de vente certifiés et contrôlés, et surtout par l'application de règles encore plus strictes que pour le tabagisme actuel : pas de consommation dans les lieux publics (excepté dans des lieux identifiés), en présence de mineurs, etc.

Cette légalisation s'accompagnera, là encore, de la création d'une autorité légale dotée de moyens policiers, médicaux et administratifs qui aura pour double objectif d'éliminer les réseaux mafieux et criminels et de veiller au respect strict de la règlementation.

Nous proposons dans une phase initiale de créer un Monopole d'État sur le modèle canadien, permettant d'installer la culture de régulation et de générer des recettes, puis une ouverture partielle à des licences privées encadrées après évaluation.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-3	Monopole d'État sur production et distribution (modèle SQDC québécois). Lieux de vente certifiés. Règles strictes (pas espace public, pas mineurs). Contrôle qualité. Autorité de régulation.	+500 M€/an(monopole)	+3 Md€/an(recettes monopole)
2	Ans 3-7	Évaluation bilan. Si satisfaisant : ouverture partielle à licences privées encadrées. Recettes fiscales stabilisées. Démantèlement trafics parallèles.	+200 M€/an(régulation)	+4 Md€/an(fiscal + judiciaire)

Synthese : Recettes : +3-5 Md€/an | Conditions : prix compétitif pour éliminer marché noir

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Recettes fiscales : +3-5 Md€/an Démantèlement des réseaux de trafic Contrôle qualité et dosage - protection santé Modèle canadien : 5 ans de retours d'expérience	- Risque d'augmentation de la consommation (surtout chez les jeunes) Marché noir persistant si prix légal trop élevé (Canada : 30% trafic illicite persistant) Santé : effets THC à long terme (psychose, développement adolescents)

65 Dépénalisation de la consommation

Basée sur le modèle portugais, nous proposons d'une part, le retrait du champ pénal de la consommation, et l'investissement simultané et massif dans les commissions de dissuasion de la toxicomanie et les programmes de traitement de la dépendance. Ces mesures permettront de redéployer des moyens judicaires et policiers, pour la concentrer sur le domaine de la santé publique.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-3	Loi de dépénalisation de la consommation. Commissions de dissuasion de la toxicomanie (CDT) sur modèle portugais. +500 M€/an en programmes de traitement. Redéploiement policiers/juges vers criminalité organisée.	+500 M€/an(santé publique)	-700 M€/an(justice + police)

Synthese : Coût : +500 M€/an | Économies justice/police : -700 M€/an | Bilan : +200 M€/an économies

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Réduction de la consommation (Portugal : -50% en 15 ans) Redéploiement des forces de l'ordre vers crimes graves et atteintes aux personnes et aux biens Traitement de la dépendance comme maladie (pas crime)	- Résistance de l'opinion publique (« signal de tolérance ») Nécessite investissement massif en santé publique avant réductions de dépenses

66 IVG

Ce droit inscrit dans la constitution ne sera jamais remis en cause. Aucun établissement hospitalier ne pourra refuser collectivement la pratique de l'IVG. Les médecins objecteurs individuels sont tenus d'orienter immédiatement vers un praticien disponible dans un délai de 24h.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-2	Révision constitutionnelle pour ancrer l'IVG définitivement. Loi interdisant le refus collectif d'un établissement. Délais d'orientation vers praticien disponible : 24h maximum.	+50 M€/an	-

Synthese : Coût : +50 M€/an | Portée symbolique et pratique majeure pour les droits des femmes

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Droit irréversible ancré dans la Constitution Fin des déserts d'IVG dans certaines régions Égalité d'accès au droit pour toutes les femmes	- Débat éthique - à traiter avec respect des différentes sensibilités

67 PMA et GPA

La PMA (procréation médicalement assistée), élargie au femme seule et au couple de femmes ne sera jamais remise en cause. La GPA (gestation pour autrui), sera autorisée parce qu'elle constitue un progrès social et un geste altruiste, sous couvert d'un encadrement strict afin d'éviter les abus et la marchandisation du corps.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-3	Loi PMA élargie (femmes seules, couples de femmes) déjà votée, à ancrer. Loi GPA encadrée strictement : altruisme, absence de rémunération, suivi médical, consentement éclairé. Comité éthique de contrôle.	+100 M€/an(encadrement GPA)	-

Synthese : Coût : +100 M€/an | Sujet éthique majeur nécessitant Convention citoyenne

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Égalité des droits à fonder une famille GPA encadrée : prévention de la marchandisation du corps Reconnaissance des nouvelles réalités familiales	- GPA : débat éthique profond sur le corps des femmes - risques y compris en altruiste Résistance religieuse et d'une partie du mouvement féministe Définir « altruiste » sans dérive commerciale

68 Droit à la fin de vie

Les textes actuels (loi Claeys-Leonetti) iront plus loin que le droit « d'assoupissement profond » en proposant un droit à la fin de vie, sous couvert, une fois de plus, d'un encadrement strict qui devra passer notamment par la volonté forte du patient et le caractère grave et incurable de sa pathologie.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-3	Loi sur la fin de vie (au-delà loi Claeys-Leonetti). Aide active à mourir sous conditions strictes : pathologie grave et incurable, volonté forte et répétée du patient, validation médicale collégiale. Formation soignants aux soins palliatifs.	+200 M€/an(formation + suivi)	-

Synthese : Coût : +200 M€/an | Demande sociale forte | Loi déjà en cours de discussion (2024)

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Respect de l'autonomie des personnes en fin de vie Fin des souffrances inutiles pour les patients en phase terminale Cohérence avec les valeurs humanistes du programme	- Débat éthique profond sur le rôle du médecin Risque de pression sociale sur les personnes vulnérables Formation des soignants : délai 3-5 ans

Transition ecologique radicale et souverainete alimentaire

69 Remonopolisation des secteurs clés

Nous ne faisons que constater depuis des années une dégradation de la qualité des services apportés aux citoyens, quels que soient leur forme, régaliens ou concurrentiels, nationaux ou locaux. Nous estimons qu'il est nécessaire de faire table rase des idées dogmatiques défendues par les politiques actuelles (performance économique, non-remplacement des départs, morcellement, etc.) et de défendre une nouvelle vision du service public.

Nous souhaitons dès lors un projet de développement ambitieux pour nos services publics, synonyme de pertinence, de qualité, porteur d'innovation et surtout de rationalisation. La définition du service public ne sera plus « tout, partout et pour tout le monde » et mettra notamment en avant la responsabilisation des individus face à leur choix de vie qui implique parfois de ne pas avoir accès à la même qualité de service qu'ailleurs, notamment en milieu rural. De même, nous souhaitons prendre en compte l'évolutivité, car ce qui relève du service public aujourd'hui ne le sera pas forcément demain. L'État n'a pas vocation à porter des services qui n'ont plus lieu d'être et doit au contraire accompagner les mutations de notre société.

Par ailleurs, nous nous positionnons au-delà du débat stérile nationalisation/privatisation souvent source d'approximations, car nous considérons qu'il s'agit plutôt d'une question de mode de gestion (monopole ou non), d'une maîtrise par la puissance publique (soit directe soit via des entités de régulation) et d'une façon dont ces outils sont au service d'une vraie stratégie nationale de service public.

Par la « remonopolisation », en apparente contradiction avec l'énoncé précédent, nous voulons simplement énoncer l'idée de la nécessité d'homogénéisation territoriale et la maîtrise des investissements. Pour cela nous proposons de reconstruire des grands monopoles (qui pourront être confiés, si nécessaire à un acteur privé), dans les domaines de l'énergie, de l'assurance et de la couverture santé universelle, des télécommunications (et plus spécifiquement de l'équipement en fibre optique), et des réseaux (autoroutes, fer, etc.).

Dans cette logique, nous souhaitons la fin de l'économie à tout-va afin de se donner les moyens d'atteindre la politique de développement que nous souhaitons mettre en œuvre pour nous-mêmes et nos générations futures. La fin des économies ne signifie pas la dilapidation de l'argent public, bien au contraire. Nous couplerons ces initiatives avec des audits sur les concessions actuelles (notamment autoroutières), et les contrats seront renégociés voire dénoncés en cas d'abus caractérisés.

La plus grande attention sera portée sur la transparence financière et le budget, qui sera étudié par l'Agora. L'évaluation permanente du service et son adéquation avec les besoins des usagers seront également prises en compte.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-5	Audit des concessions (autoroutes, réseaux). Renégociation ou résiliation si abus. Remonopolisation Énergie (sortie d'ARENH, marché unique énergie). Remonopolisation fibre optique. Assurance universelle (prop 51).	+5 Md€/an(rachat concessions)	-3 Md€/an(surcoûts actuels)
2	Ans 5-15	Monopoles opérationnels. Investissements nationaux coordonnés. Tarifs unifiés. Péréquation territoriale effective.	+3 Md€/an	-5 Md€/an

Synthese : Investissement rachat : 40-50 Md€ (one-shot) | Économies récurrentes : -5 Md€/an à partir de l'an 10

AVANTAGES ET INCONVENIENTS	
AVANTAGES	**INCONVENIENTS / RISQUES**
+ Homogénéisation territoriale des services essentiels Maîtrise des investissements stratégiques Fin des rentes de monopoles privés (autoroutes)	- Coût de rachat des concessions (autoroutes : 40-50 Md€ estimés) Risque d'inefficacité des monopoles publics sans concurrence Droit UE : incompatibilité possible avec règles marché intérieur

70 Fin de l’ingérence de l’État et libération des énergies

À contrario, certains secteurs de l’économie seront dérèglementés et l’intervention de l’État retirée, notamment dans le transport à vocation nationale (aviation, taxis, etc.). Une libération globale des énergies et des règlementations permettra ainsi l’apparition d’acteurs de développement forts.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-3	Dérèglementation transport aérien (fin monopole Air France sur lignes intérieures). Libéralisation taxis/VTC complète. Secteurs ciblés : transports intérieurs)	+100 M€(transition régulation)	+2 Md€/an(gains consommateurs)

Synthese : Gains consommateurs : +2 Md€/an | Nécessite matrice précise secteurs monopole vs libéré

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Innovation accélérée dans les secteurs libéralisés Prix à la consommation réduits Nouveaux acteurs de développement	- Risque de dumping social dans les secteurs libéralisés Définir précisément les secteurs concernés

71 Programme « Zéro déchet »

Le développement durable ne doit plus être vécu comme une contrainte supplémentaire, mais doit constituer la base de nos principes sociétaux, afin de placer la protection et le renouvellement des ressources, le développement humain, et la qualité de vie au-dessus de tout.

Les écosystèmes s'appauvrissent, le climat se dérègle, nos sols, notre air et nos eaux s'empoisonnent. Il est enfin temps de prendre des mesures fortes qui pourront garantir une qualité de vie à nos enfants.

Nous pensons que le mythe de la croissance, solidement ancré dans nos esprits, doit être déconstruit. En effet, il repose sur des principes quantitatifs et productivistes dangereux (hausse perpétuelle de la population, pillage environnemental, inégalités, épuisement des ressources, etc.).

C'est un principe que nous souhaitons appliquer à tous les secteurs de la production, biologiques ou non biologiques, afin de limiter notre empreinte et de relâcher la pression sur les écosystèmes.

Ainsi, plus aucun déchet ne devra être incinéré, jeté dans l'espace naturel, ou stocké « en attendant ». Comment tenir cet objectif ambitieux ? Par la mise en place d'un véritable écosystème de production avec des mesures très concrètes, comme le développement d'une écologie industrielle (afin de valoriser les déchets dans une approche multisectorielle), le déploiement d'un programme 100% recyclage, la diversification des collectes sélectives, la multiplication des filières vertes, la densification du réseau de déchetterie, le développement du traitement biologique des déchets organiques pour les industriels et les particuliers (généralisation d'une troisième poubelle « déchets organiques » ou compostage domestique), l'accompagnement de l'émergence d'industries locales de recyclage et la hausse drastique des normes concernant le retraitement des déchets et des eaux usées.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-5	Loi Zéro Déchet. Obligations tri sélectif (3e poubelle organique). Densification déchetteries. Écologie industrielle inter-secteurs. Interdiction incinération sans valorisation. Normes retraitement eaux usées.	+2 Md€/an	-1 Md€/an(coûts décharges)
2	Ans 5-20	100% recyclage cible. Filières industries locales recyclage. Biocarburants déchets organiques. Fin des décharges à ciel ouvert.	+2 Md€/an	-3 Md€/an

Synthese : Coût : +2 Md€/an | Économies long terme : -3 Md€/an | Filières emploi : +50 000 postes

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Impact environnemental majeur Création de filières industrielles locales (emplois) Réduction de la dépendance aux matières premières importées	- Objectif 100% recyclage très ambitieux - actuellement 45% en France Coût de changement de comportement des consommateurs Industries bénéficiant de l'incinération résistantes

72 Des biens de production réutilisables, réparables ou recyclables

Nous souhaitons que les biens de production s'inscrivent dans une logique permettant d'assurer la qualité et la durabilité. Pour cela, nous proposons la maîtrise de l'obsolescence programmée par l'extension de la garantie de 2 à 5 ans, voire 10 ans pour certaines catégories de produits. Autre exemple, seules les matières bioplastiques seront autorisées à la vente. Enfin, les industriels seront dans l'obligation de fournir des pièces détachées à des prix qui ne pourront pas dépasser certains seuils et a minima dix ans après la fin de la période de garantie.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-5	Extension garantie 2 → 5 ans. Interdiction bioplastique délai 3 ans. Obligation pièces détachées 10 ans. Indice de réparabilité obligatoire et visible. Sanctions industriels.	+200 M€/an(contrôle, sanctions)	+1 Md€/an(réparations vs achats)

Synthese : Économies consommateurs : +1 Md€/an | Réduction déchets : -500 000 tonnes/an

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Fin de l'obsolescence programmée Économies pour les consommateurs Réduction déchets électroniques	- Résistance des fabricants (modèle économique basé sur renouvellement) Bioplastiques non disponibles pour tous les usages actuellement Hausse initiale des prix (produits plus durables = plus chers)

73 Consommer responsable

Parce que la mutation de notre système de production passe aussi par des évolutions dans nos manières de consommer, en privilégiant la qualité à la quantité (notamment dans les produits alimentaires) : interdiction du suremballage, valorisation du vrac et de la consigne normalisée (exemple : bouteilles en verre), éducation des consommateurs aux valeurs de la réparation, de la récupération et du « bricolage ».

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-5	Interdiction suremballage. Généralisation consigne normalisée (bouteilles verre). Campagne nationale éducation consommation responsable. Valorisation vrac. Indice durabilité produits.	+300 M€/an(communication + transition)	+500 M€/an(emballages supprimés)

Synthese : Économies nettes : +200 M€/an | Impact environnemental : -200 000 tonnes emballages/an

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Réduction des déchets d'emballage Économies pour les consommateurs Culture de la réparation et récupération	- Coût de la mise en place consigne normalisée Résistance industries de l'emballage Changement comportemental long (10-15 ans)

74 Consommer local et national

Ceci pourrait être valorisé par la mise en place d'une taxe kilométrique par paliers. En résumé, plus le bien produit parcourra de kilomètres tout au long de sa production, plus cette taxe sera élevée, avec un palier pour tous les biens en dehors du périmètre national, afin de favoriser l'émergence de la qualité et des circuits courts bénéfiques, tout en limitant les intermédiaires qui gonflent les prix.

En complément de cette taxe, nous militons pour la généralisation du commerce équitable, à la fois pour les produits importés et les produits locaux, c'est à dire assurant un niveau de revenu suffisant au producteur.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-3	Mise en place taxe kilométrique par paliers (produits hors périmètre national + paliers). Généralisation labels commerce équitable. Négociation cadre UE. Soutien circuits courts alimentaires.	+200 M€/an(administration taxe)	+2 Md€/an(recettes taxe)

Synthese : Recettes : +2 Md€/an | Nécessite cadre OMC/UE

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Soutien aux producteurs locaux Réduction empreinte carbone des transports Relocalisation de productions stratégiques	- Risque de hausse des prix si production locale insuffisante Nécessite dérogation règles OMC/UE (distorsion de concurrence) Complexité de traçabilité kilométrique de production

75 Souveraineté industrielle

La France a perdu en cinquante ans près de deux millions d'emplois industriels et vu sa part de l'industrie dans le PIB tomber à 10%. Nous considérons qu'un pays incapable de produire ses médicaments, ses véhicules, ses composants électroniques ou son acier est un pays qui s'expose à chaque crise (sanitaire, géopolitique ou énergétique).

Nous proposons un plan national de réindustrialisation souveraine, articulé autour de deux filières stratégiques prioritaires (pharmaceutique et automobile) et d'un cadre commun applicable à l'ensemble des secteurs industriels jugés essentiels par l'Agora, avec l'identification de dix secteurs industriels stratégiques à reconquérir en priorité (électronique, acier vert, chimie de spécialité, agroalimentaire de transformation, défense, spatial, etc.). Pour chacun d'eux, un contrat de filière à dix ans fixera des objectifs de production nationale, de R&D, d'emploi et de formation. Les entreprises s'y engageant bénéficieront de financements préférentiels via la Banque Publique Nationale et d'un accès facilité aux marchés publics. En contrepartie, elles ne pourront pas délocaliser les activités bénéficiant de ces soutiens pendant la durée du contrat, sous peine de remboursement intégral majoré.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-4	Audit souveraineté industrielle par l'Agora. Lancement contrats de filière automobile et pharma. Création pôle batteries (site, partenariats, financement BEI). Conditionnalité marchés publics à 60% contenu européen. Prélèvement 0,5% CA pharma.	+3 Md€/an	−1 Md€/an (dépendance imports réduite)
2	Ans 3-8	Pôle batteries opérationnel (50 GWh/an). Production nationale médicaments essentiels : 40% des besoins couverts (vs 20% aujourd'hui). 10 contrats de filière actifs. Campus industriels régionaux ouverts.	+6 Md€/an	−5 Md€/an (déficit commercial, emplois cotisants)
	Ans 8-15	Plein régime. 200 000 emplois industriels créés. 80% médicaments essentiels produits en France/Europe. Filière véhicule électrique : 70% contenu européen atteint. Déficit commercial industriel réduit de 25 Md€/an.	+9 Md€/an	−15 Md€/an

Synthese : Coût net : −6 Md€/an de gain net (recettes fiscales emplois + réduction imports + cotisations)

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Reconquête de 200 000 à 350 000 emplois industriels directs sur 15 ans Sécurité d'approvisionnement en médicaments essentiels - fin de la dépendance Réduction du déficit commercial industriel (actuellement −80 Md€/an) de 20 à 30 Md€ à l'horizon 15 ans Renforcement de la résilience nationale face aux chocs géopolitiques et sanitaires Émergence de champions industriels européens capables de rivaliser à l'international Effets d'entraînement sur les sous-traitants et les services : multiplicateur estimé à ×2,5 sur l'emploi indirect	- Délai de montée en puissance incompressible : 7 à 10 ans avant les premiers effets significatifs sur l'emplo Résistance forte des grands groupes aux obligations de production locale Nécessite une coordination étroite avec la politique industrielle européenne pour éviter les distorsions de concurrence Risque de dépendance aux matières premières critiques (lithium, cobalt, terres rares) si la chaîne d'approvisionnement amont n'est pas sécurisée en parallèle

76 Révolution agricole biologique, sans pesticides et sans OGM

En remplacement de l'agriculture « traditionnelle » monoculture productiviste, cette révolution agricole se basera sur des semences adaptées au milieu et valorisera les cultures associées et les rotations, le maintien des prairies ou de l'infrastructure agroécologique (haies, talus, bois, etc.), la permaculture et les légumineuses. Elle devra également encourager le local, la saisonnalité et les filières courtes en limitant au maximum les intermédiaires.

Elle devra aussi éduquer les consommateurs en cassant cette idéologie du fruit ou du légume « calibré », et en valorisant le goût.

La France dispose d'une longue tradition agricole, il est tout à fait possible de « réapprendre » une agriculture plus responsable. La perte de productivité de l'agriculture biologique (environ 30%) se compensera par : la réduction des pertes alimentaires (30% de la production est perdue entre champ et assiette), l'évolution des habitudes alimentaires vers moins de protéines animales (les élevages intensifs mobilisent 70% des terres agricoles pour nourrir des animaux) et vers l'agroécologie de précision (agriculture de données, capteurs, drones de précision biologique).

Ce programme de transition pourra s'établir sur 20 ans, avec :

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-5	Phase 1 : 20% exploitations converties (objectif). Aides à la conversion bio (+2 Md€/an). Interdiction progressive pesticides CMR (liste A). Formation agriculteurs. Soutien filières courtes.	+2 Md€/an(aides conversion)	-
2	Ans 5-15	Phase 2 : 60% exploitations en agriculture raisonnée/bio. Interdiction progressive pesticides liste B et C. Agroécologie de précision (drones, capteurs). Réduction pertes alimentaires (-30%).	+3 Md€/an	+2 Md€/an(pertes réduites)
3	Ans 15-20	Phase 3 : 80% bio/agroécologie. Cultures spécifiques (vigne, méditerranéen) sous réglementation spécifique. Souveraineté alimentaire consolidée.	+2 Md€/an	+4 Md€/an

Synthese : Coût transition : +2-3 Md€/an | Économies long terme (santé + environnement) : +5 Md€/an

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Qualité alimentaire améliorée Restauration de la biodiversité des sols Réduction de la dépendance aux intrants chimiques importés Réduction maladies liées aux pesticides (3,5 Md€ coûts sanitaires actuels)	- Perte de productivité de 30% pendant la transition Risque de hausse des prix alimentaires (+15-25% sur produits de base) Compétitivité vis-à-vis de pays sans contraintes équivalentes

77 Transformation des aides agricoles

Nous voulons en finir avec cette agriculture sous perfusion alors que, paradoxalement la qualité de notre alimentation n'a en rien augmenté et le niveau de vie des producteurs n'a jamais été aussi bas.

En parallèle de la révolution agricole biologique, nous proposons la suppression progressive des aides directes à la production (paiements à l'hectare non conditionnels) remplacées par : aides à la transition biologique, contrats de territoire entre agriculteurs et collectivités locales pour les services environnementaux (séquestration carbone, entretien des haies, gestion de l'eau), fonds de garantie des revenus agricoles contre les aléas climatiques.

Nous proposons de redonner le pouvoir aux producteurs qui pourront fixer leurs prix, garantissant un niveau de revenu décent. Les principes du commerce équitable seront appliqués au sein même de notre propre pays, avec la réglementation des marges dans la grande distribution (application effective de la loi Egalim et au-delà) et la promotion des circuits courts.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-5	Suppression progressive aides PAC directes non conditionnelles (15 Md€/an France). Remplacement : aides à la transition bio, contrats de territoire, fonds garantie revenus climatiques. Renégociation PAC 2027.	+2 Md€/an(nouveaux dispositifs)	-5 Md€/an(aides directes supprimées)
2	Ans 5-15	Revenus agricoles garantis par contrats de territoire et commerce équitable. Grande distribution : marges encadrées (loi Egalim renforcée). Circuits courts développés.	+2 Md€/an	-15 Md€/an(PAC reconvertie)

Synthese : Économies nettes : -13 Md€/an (PAC reconvertie) | Impact agriculteurs : positif à terme

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Fin de l'agriculture sous perfusion Revenus décents pour les producteurs Conditionnalité des aides à des pratiques durables	- Transition financièrement difficile pour certains exploitants (perte aides directes) Renégociation PAC : processus européen long Résistance des grandes exploitations bénéficiant le plus de la PAC actuelle

78 Libérer les semences

Nous dénonçons la façon dont l'État a délégué la gestion des semences aux industriels du secteur, avec tous les effets délétères associés (standardisation des espèces cultivées, pauvreté énergétique, création d'un lien de dépendance entre les agriculteurs et les firmes semencières et agrochimiques, brevetage du vivant, etc.). Nous souhaitons nous réapproprier ce champ laissé aux lobbys et proposons notamment l'autorisation de la réutilisation et des échanges de semences. Le catalogue des semences sera ouvert en vue d'accepter les espèces adaptatives (et ne répondant pas forcément à une logique calibrée de type « clone ») et ne subira plus l'influence des semenciers industriels.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-3	Loi sur la libération des semences. Catalogue semences ouvert (espèces adaptatives). Autorisation réutilisation/échanges entre agriculteurs. Fin de l'influence des semenciers sur catalogue officiel. Audit des brevets vivant.	+50 M€/an(INRAE + catalogue)	+500 M€/an(dépendance semenciers)

Synthese : Économies pour les agriculteurs : +500 M€/an | Biodiversité : impact majeur positif

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Souveraineté semencière retrouvée Biodiversité cultivée préservée Économies pour les agriculteurs sur les intrants	- Résistance intense des firmes semencières Cadre juridique européen des semences à modifier

79 Création de territoires d’exclusion humaine

Parce que nous considérons qu’il est temps pour l’être humain de prendre conscience que la planète doit être partagée, nous proposons un principe de « territoire naturel ». s’agit tout simplement de l’abandon volontaire de pans entiers du territoire national, terrestre, littoral ou maritime, qui redeviendraient naturels, sans gestion humaine ni exploitation, calqués sur le modèle du cœur de parc naturel (protection forte) ou de la réserve biologique, sur des aires géographiques beaucoup plus vastes et reliés entre elles par des corridors écologiques.

Les activités humaines y seraient interdites, les interventions limitées à leur maximum, des programmes de réinsertion de superprédateurs (ours, loups, etc.) y seraient menés.

Cet objectif représente un cap à long terme (environ 50 ans). Cela se réaliserait en plusieurs étapes, avec des jalons opérationnels graduels à définir comme, par exemple, l’arrêt du développement économique et immobilier sur les territoires concernés, la mise en place d’un droit de préemption ou d’achat amiable, l’abandon progressif des services publics, la désindustrialisation et dépollution des sites, le démontage et recyclage des infrastructures et l’expropriation en phase finale.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-10	Identification et cartographie des zones à 'rendre à la nature' (objectif 30% du territoire à terme - aligné COP15). Droit de préemption de l'État sur zones identifiées. Arrêt développement économique/immobilier sur zones cibles.	+500 M€/an(acquisitions foncières)	-
2	Ans 10-30	Programmes de réintroduction espèces (ours, loups, lynx). Démontage infrastructures obsolètes. Corridors écologiques entre zones. Dépollution et revégétalisation.	+1 Md€/an	+2 Md€/an(services écosystémiques)
3	Ans 30-50	30% territoire naturel protégé. Biodiversité restaurée. France = leader mondial conservation des espèces.	+500 M€/an(gestion)	+5 Md€/an(services écosystémiques)

Synthese : Investissement : +1 Md€/an | Valeur services écosystémiques : +5 Md€/an à terme

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Restauration de la biodiversité à grande échelle Lutte contre le changement climatique (puits de carbone) Alignement avec objectifs COP15 (30x30) Services écosystémiques évalués à des milliards d'euros/an	- Résistance des propriétaires et des communes rurales (expropriations) Conflit avec l'élevage extensif et la sylviculture Objectif 50 ans = 8-10 mandats présidentiels : durabilité politique incertaine

80 Zéro pollution

Ceci est rendu possible par l’application de normes drastiques, par des contrôles sévères et accrus menés par des agences nationales indépendantes qui auront de vrais pouvoirs de sanction, et par la fermeture des établissements qui ne répondront pas à ces exigences.

81 Fin du pillage environnemental

Au principe de gestion et de conservation des stocks (qui est d'ailleurs loin d'être appliqué) sera dorénavant substitué un principe de reconstitution des stocks, dans toute ressource exploitée. Ceci sera valable pour l'industrie de la pêche, l'agriculture, l'exploitation des sols et des sous-sols, la sylviculture, le captage de l'eau douce, etc. Ces principes seront également appliqués aux produits d'importation afin d'éviter l'exportation du pillage environnemental.

Les techniques de substitution seront fortement encadrées afin de réduire les impacts environnementaux collatéraux et d'éviter les effets pervers dans lesquels le remède est parfois plus dangereux que le mal.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-5	Principe de reconstitution des stocks dans toutes les ressources exploitées. Quotas pêche révisés. Moratoires sur espèces menacées. Sylviculture durable obligatoire. Application aux produits d'importation.	+300 M€/an(contrôles + moratoires)	+1 Md€/an(ressources préservées)

Synthese : Coût : +300 M€/an | Valeur patrimoine naturel préservé : inestimable

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Préservation des ressources pour les générations futures Pêche française viable à long terme Application aux imports : pression sur pays partenaires	- Résistance des industries de la pêche et de l'exploitation forestière Conflits avec règles OMC pour les mesures sur les imports

82 Fin de l’incitation à l’expansion démographique

Nous savons que cette mesure risque de choquer, tant le dogme actuel est à la croissance démographique perpétuelle, mais nous estimons que la pression sur nos milieux environnementaux nous amène à un tournant où il devient nécessaire de s’interroger sur le poids que nous sommes prêts à faire porter.

Dans cette optique, nous proposons la fin des politiques natalistes et de croissance démographique.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-5	Suppression allocations familiales différenciées par nombre d'enfants (remplacées par RUB enfant uniforme). Fin des politiques natalistes actives (objectifs démographiques). Maintien soutien à la parentalité (éducation, garde d'enfants).	+500 M€/an(RUB enfant)	-3 Md€/an(allocations natalistes)

Synthese : Économies nettes : -2,5 Md€/an | Effets démographiques à 20-30 ans : à surveiller

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Cohérence avec politique environnementale (pression démographique réduite) Fin de l'inégalité entre familles nombreuses et petites familles	- Vieillissement de la population accéléré si le taux de natalité baisse trop Pression sur les retraites à très long terme (contrainte avec RUB) Débat éthique sur l'ingérence de l'État dans les choix familiaux

83 Modification du droit pénal en faveur des animaux

Nous proposons une refonte complète du statut des animaux, qui prend en compte la reconnaissance de tous les êtres vivants (de compagnie, mais également sauvages) en tant qu'êtres sensibles, et qui introduit la notion de responsabilité pour l'être humain conscient de son impact sur l'environnement.

Par conséquent, les animaux auront tout aussi droit à bénéficier, en tant que « cohabitants » de la planète, d'un milieu de vie de qualité suffisante à leurs besoins. La maltraitance et la violence animale seront ainsi alignées sur celles relatives aux êtres humains.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-3	Réforme Code pénal : animaux = êtres sensibles avec droits reconnus. Alignement peines maltraitance animale sur celles relatives aux personnes vulnérables. Reconnaissance de la personnalité juridique limitée pour les grands mammifères.	+200 M€/an(contrôle, justice)	-

Synthese : Coût : +200 M€/an | Impact éthique majeur

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Cohérence éthique avec la philosophie humaniste du programme Protection effective des animaux de compagnie et d'élevage Alignement sur évolution des pays nordiques	- Conflits avec certaines pratiques culturelles et religieuses Définir la 'personnalité juridique' des animaux : défi philosophique et juridique

84 Fin de l’utilisation de la souffrance animale

À des fins de spectacle (corridas, utilisation d’animaux sauvages dans les spectacles de cirques, de parcs aquatiques), d’études (tests cosmétiques, laboratoires de recherche) ou de mode (vente de fourrure). Les zoos seront fermés, ainsi que les parcs animaliers et aquatiques. L’autorisation de quelques zoos ou réserves naturelles se réalisera selon de nouveaux paradigmes (exemple de Zootopia au Danemark), sous couvert de la capacité de ces structures à démontrer la possibilité de recréer des écosystèmes acceptables pour les animaux. Les arguments culturels, religieux ou scientifiques ne seront plus recevables.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-5	Interdiction corridas, animaux dans cirques et parcs aquatiques. Interdiction tests cosmétiques sur animaux. Fermeture zoos conventionnels. Autorisation limitée réserves naturelles. Délai de transition pour les professionnels.	+200 M€/an(reconversion professionnels)	-

Synthese : Coût reconversion : +200 M€ | Impact culturel : controversé dans certaines régions

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Fin de la souffrance animale à des fins de spectacle Cohérence avec la reconnaissance des animaux comme êtres sensibles	- Résistance forte des régions corrida (Languedoc, Pays basque) Perte emplois secteur zoo/cirque : 15 000 personnes Définir précisément ce qui constitue un « écosystème acceptable »

85 Élevage biologique

Suppression de l'élevage intensif industriel. Les éleveurs seront encouragés à revenir aux fondamentaux de leur métier et à maîtriser l'ensemble de la chaîne (de la production de la nourriture pour les animaux d'élevage à la transformation de produits finis) en vue d'améliorer la qualité, et de leur assurer un revenu de vie suffisant par la suppression des intermédiaires.

De nouvelles règlementations en matière d'abattage seront mises en place, dans lesquelles le bien-être animal sera placé au centre de tout (étourdissement incontestable obligatoire, abattoirs mobiles se déplaçant chez les éleveurs, etc.). Les pratiques rituelles qui ne s'inscriront pas dans ces nouvelles règlementations seront interdites.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-10	Suppression progressive élevage intensif (délai 10 ans). Aide à la conversion vers élevage biologique extensive. Abattage : étourdissement obligatoire sans exception. Abattoirs mobiles déployés. Maîtrise de la chaîne par les éleveurs.	+1 Md€/an(aides reconversion)	+1 Md€/an(bien-être animal = qualité)

Synthese : Coût : +1 Md€/an | Conflit avec liberté religieuse à résoudre

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Bien-être animal amélioré Qualité des produits alimentaires renforcée Revenus agriculteurs améliorés par maîtrise de la chaîne	- Interdiction abattage rituel sans étourdissement : conflit avec liberté religieuse (prop 59) Coût de transition massif pour les éleveurs intensifs Risque de hausse des prix de la viande (+20-30%)

86 Révolution énergétique

Nous souhaitons mettre en chantier une grande phase de transition énergétique qui aura pour objectif d'en finir avec notre dépendance aux énergies fossiles. Elle se basera sur l'électricité via le nucléaire et les ENR (éolien, solaire hydraulique, géothermie) et les solutions de stockage en réseau (type batteries).

Les énergies fossiles non conventionnelles (notamment les gaz de schistes) ne seront jamais autorisées sur le territoire national, et plus aucun permis d'exploitation supplémentaire d'énergie fossile ne sera délivré. Les programmes de recherche et d'incitation à la production d'agrocarburant seront totalement abandonnés.

En ce qui concerne la question du nucléaire, nous considérons qu'elle demeure l'énergie non carbonée la plus sûre et la plus décarbonée. Malgré tous les défauts qu'on lui attribue, le nucléaire a permis l'indépendance énergétique de la France, a assuré une fourniture en électricité fiable et peu coûteuse, demeure moins polluante que les centrales au gaz et au charbon, et plus performante à l'heure actuelle que les sources d'électricité vertes.

Nous souhaitons lancer un plan ambitieux de valorisation et de remise en sécurité du parc nucléaire français, en complément d'un programme de recherche vers la 4ème génération nucléaire, incluant le cycle thorium. Quels avantages ? Ils nécessiteraient dix fois moins de combustibles, pourraient retraiter des déchets nucléaires actuels (MOX irradié), ne produiraient à leur tour que très peu de déchets, fonctionneraient à pression constante, et seraient beaucoup plus sûrs (le combustible n'étant pas fissible).

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-10	Plan nucléaire : maintenance parc existant (+3 Md€/an). Lancement 6 EPR2 (56 Md€ sur 15 ans). Programme R&D réacteurs 4e génération + thorium. ENR : solaire 100 GW d'ici 2035, éolien maritime 50 GW. Stockage batteries.	+8 Md€/an	-3 Md€/an(fossiles importés)
2	Ans 10-30	Nucléaire 4e génération opérationnel. ENR couvre 60% de la production. Indépendance énergétique complète. Exportation d'électricité propre en Europe.	+5 Md€/an	-15 Md€/an(fossiles supprimés)

Synthese : Investissement : +8 Md€/an sur 15 ans | Économies fossiles : -15 Md€/an à partir de l'an 20

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Indépendance énergétique complète à terme Électricité décarbonée - objectif zéro carbone 2050 France = leader européen de l'énergie propre Économies massives sur importations fossiles	- Coût EPR2 : 56 Md€ (risque dépassements comme Flamanville) Gestion déchets nucléaires Transition : 10-15 ans sans réduction fossiles significative

87 Une ville 2.0

En parallèle de la mise en œuvre de sources d'énergie plus propres et respectueuses de l'environnement, il convient également de limiter notre consommation énergétique et le gaspillage. Cela passe notamment par une révision complète de nos paradigmes concernant la ville et l'habitat. Trop grandes, trop étalées, trop gourmandes en énergie, trop mobiles (particulièrement automobile), nos villes doivent passer à un niveau supérieur en matière de qualité de vie.

La ville 2.0 sera dense. Une lutte contre l'étalement urbain et l'artificialisation des sols sera menée. Nous interdirons toute nouvelle construction en zone non dense. Nous libérerons la verticalité dans les villes, les tours ne devront plus être un tabou, surtout si elles proposent une architecture de qualité, et ne seront plus une excuse à la muséification de nos espaces urbains.

La ville 2.0 sera mixte. Dans ses activités allant du logement aux bureaux en passant par l'agriculture, les jardins publics et les services ou dans la répartition des infrastructures. Les lieux de travail devront réintégrer les centres-villes, la norme devra être de se rendre à son lieu de travail à pied, en vélo ou en transports en commun.

La ville 2.0 offrira une qualité de vie optimale à ses habitants. Par la remise en qualité de l'habitat ancien selon les normes BBC et par la mise en place de modes de chauffage économes. Par la valorisation des espaces publics, par la réduction de la place de l'automobile et la promotion des modes doux (marche à pied, vélo, etc.).

La ville 2.0 sera environnementale. Végétalisation des espaces urbains, création de jardins verticaux et incitation à la conversion des toits en jardin, limitation de la pollution lumineuse (extinction des éclairages la nuit), interdiction de tout nouveau projet d'infrastructure routière ou aéroportuaire.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-10	Rénovation thermique 700 000 logements/an (BBC). Interdiction constructions en zone non dense. Autorisation tours en zone dense. Végétalisation urbaine. Limitation pollution lumineuse. Mobilités douces prioritaires.	+8 Md€/an(rénovation thermique)	-4 Md€/an(énergie économisée)
2	Ans 10-30	Villes denses et mixtes. Automobile marginalisée. Qualité de vie urbaine au niveau nordique. Biodiversité urbaine restaurée.	+5 Md€/an	-8 Md€/an

Synthese : Coût : +8 Md€/an | Économies énergie : -4 Md€/an | Bilan : +4 Md€/an (investissement net)

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Réduction massive de la consommation énergétique (-30% chauffage) Qualité de vie urbaine améliorée Lutte contre l'artificialisation des sols (objectif ZAN)	- Coût rénovation thermique très élevé : 8 Md€/an minimum Résistance des propriétaires aux travaux obligatoires Interdiction constructions zones non denses : résistance élus ruraux

France au coeur de l'innovation mondiale

88 Création d’une administration numérique unifiée via le déploiement d’un écosystème de service public

Cet écosystème interopérable regroupera l’ensemble des services déjà évoqués précédemment dans ce manifeste, à savoir l’Agora virtuelle (Parlement basé sur la démocratie liquide), la gestion du compte citoyen (inscription sur les listes électorales), l’accès aux services d’impôts ou bancaires d’État, d’assurance santé et d’assurance universelle, le dossier médical, les dossiers administratifs et judiciaires, la gestion des entreprises (l’ensemble des pièces justificatives seraient mises à disposition pour l’ensemble des organismes administratifs).

Chaque service (Agora, Impôts, Santé, Justice) a sa propre infrastructure indépendante, hébergée sur plusieurs datacenters souverains (minimum 3 sites géographiquement distincts). Un identifiant numérique citoyen unique (FranceConnect+ renforcé) permet l'authentification sur tous les services.

La CNIL serait renforcée avec des pouvoirs de contrôle préventif sur les architectures numériques de l'État. Chaque citoyen a droit à un audit de ses données détenues par l'État via la plateforme.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-5	Déploiement plateforme unifiée FranceConnect+ renforcé. Datacenters souverains (3 sites). CNIL renforcée (contrôle préventif). Intégration Agora + Impôts + Santé + Justice + Entreprises. Identifiant unique citoyen.	+3 Md€/an(SI + souveraineté)	-3 Md€/an(gestion simplifiée)
2	Ans 5-10	Plein régime. Zéro démarche papier. Dossier administratif unique. Économies RH importantes. Audit CNIL annuel.	+1 Md€/an	-5 Md€/an

Synthese : Coût : +3 Md€/an | Économies : -5 Md€/an à partir de l'an 6 | Nécessite gouvernance IT irréprochable

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Simplification radicale des démarches administratives Économies sur la gestion papier Souveraineté numérique : données hébergées en France	- Risque de cyberattaque sur point central (mitigé par décentralisation) Fracture numérique (8M d'illectronismes) Retour d’expérience catastrophique des grands projets IT d'État.

89 Réduction de la dépendance numérique

Par la mise en place et le développement d'une réelle stratégie à l'échelle européenne notamment sur notre dépendance applicative, au cloud et aux puces semi-conductrices.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-3	Stratégie souveraineté numérique UE : réduction dépendance AWS/Azure/GCP (objectif 50% cloud souverain en 5 ans), développement semi-conducteurs européens (TSMC Europe), alternatives applicatives GAFAM (Nextcloud, Linux, etc.).88b - Carte d'identité numérique sécurisée : biométrie, signature électronique reconnue, accès services publics.	+1 Md€/an(souveraineté numér.)+200 M€(carte ID)	-500 M€/an(licences GAFAM)

Synthese : Coût : +1 Md€/an | Économies licences : -500 M€/an | Enjeu géopolitique majeur

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Souveraineté numérique : enjeu stratégique majeur Carte ID numérique : simplification interactions État/citoyens Réduction dépendance aux géants américains	- Dépendance numérique : ne peut être résolue que partiellement à l'échelle nationale - nécessite cadre européen Coût de migration des SI de l'État vers solutions souveraines

90 Création d’une carte d’identité numérique

Nous proposons la mise en place d’une carte d’identité numérique sécurisée permettant l’identification du citoyen sur les plates-formes du service public. Sous la forme d’un identifiant numérique souverain à usage universel, disponible sous deux formes complémentaires : une application mobile sécurisée (pour les détenteurs d'un smartphone) et un support physique à puce cryptographique (pour les citoyens ne disposant pas d'équipement numérique, ou pour les usages nécessitant une présentation physique). Les deux supports sont strictement équivalents en droits.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies / Recettes
1	Ans 1-3	Révision cadre juridique (loi d'identité numérique, conformité eIDAS 2.0). Développement technique CIN (application + carte puce). Pilote sur 3 régions. Plan d'accompagnement publics fragiles. Formation agents des mairies. Déploiement serveurs souverains d'authentification.	+350 M€ (investissement initial)	-
2	Ans 3-5	Déploiement national CIN. Intégration sur tous les services publics dématérialisés (Agora, impôts, santé, justice, CAF). Extinction progressive de FranceConnect au profit de la CIN. Ouverture aux tiers privés certifiés.	+120 M€/an (fonctionnement)	−200 M€/an (coûts gestion identité fragmentée)
3	Ans 5-10	Plein régime. 95% des citoyens équipés. Interopérabilité européenne eIDAS 2.0 opérationnelle. Zéro démarche papier nécessitant une pièce d'identité. Audit CNIL annuel public. Révision des fonctionnalités selon besoins exprimés via l'Agora.	+80 M€/an (maintenance évolutive)	−400 M€/an (fraude identité + gestion dossiers)

Synthese : Bilan net à 5 ans : −80 M€/an d'économies nettes | Investissement initial : 350 M€ one-shot | Conforme obligation eIDAS 2.0 (déjà inscrite au droit européen)

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Simplification radicale de toutes les démarches administratives - une seule identité numérique pour tout Réduction massive de la fraude à l'identité : économies estimées à 400 M€/an (fraudes prestations sociales, fraudes fiscales) Conformité proactive au règlement eIDAS 2.0 déjà en vigueur - la France anticipe sur une obligation européenne Architecture privacy by design : protection des données renforcée vs situation actuelle (FranceConnect fragmenté) Universalité garantie : carte physique à puce pour les non-numériques - aucun citoyen exclu Interopérabilité européenne : facilite la mobilité des citoyens français dans toute l'UE Révocabilité en temps réel : sécurité supérieure à la carte physique actuelle	- Réticences culturelles fortes : la notion de fichage numérique par l'État Risque de surveillance si la conception n'est pas strictement décentralisée - à encadrer par la CNIL avec un mandat constitutionnel Exclusion temporaire des 8 millions d'illectronistes pendant la phase de déploiement (mitigé par carte physique) Dépendance à la fiabilité de l'infrastructure Délai de déploiement : 3 ans avant une couverture nationale satisfaisante Risque d'usurpation à grande échelle en cas de faille cryptographique

91 Définir la mobilité de demain

Nous souhaitons investir massivement dans les nouveaux modes de déplacement efficaces et écologiques. La France s'est lancée avec audace dans le TGV dans les années 60, il est temps de relancer cette dynamique. Pour cela, nous proposons d'impulser de nouveaux projets au niveau national : miser sur le transport électrique autonome, redéployer le fret ferroviaire, investir dans les dirigeables.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-10	Investissement transport électrique autonome (bus, camions, trains autonomes). Redéploiement fret ferroviaire (objectif 20% modal part vs 9% actuel). Programme R&D dirigeables cargo (Flying Whales). Réduction dépendance routière.	+5 Md€/an	+2 Md€/an(fret, externalités)
2	Ans 10-30	Transport autonome généralisé. CO2 transport réduit de 40%. Fret ferroviaire compétitif. France = laboratoire mondial des mobilités propres.	+3 Md€/an	+8 Md€/an

Synthese : Investissement : +5 Md€/an | Retombées à 20 ans : +8 Md€/an (externalités + emplois)

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Réduction CO2 transport (30% des émissions françaises) Emplois dans les filières de mobilité électrique France positionnée sur les transports de demain	- Dirigeables : technologie encore expérimentale (Flying Whales = 50 tonnes max) Transport autonome : horizon 15-20 ans pour le déploiement massif Résistance de la filière camion (400 000 emplois)

92 Vers de nouvelles sources d’énergie

Nous souhaitons poursuivre l’ambition sur la fusion thermonucléaire contrôlée (ITER à Cadarache) et développer les compétences industrielles pour la filière, et accélérer les programmes de recherche sur les mini-réacteurs nucléaires ou sur les réacteurs de 4ème génération (sels fondus, surgénérateurs, réacteurs à neutrons rapides).

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-10	ITER : contribution française maintenue (3 Md€ sur 10 ans). R&D mini-réacteurs nucléaires (SMR -EDF Nuward). Réacteurs 4e génération (sels fondus, ASTRID 2). Programme compétences industrielles filière fusion.	+2 Md€/an	-
2	Ans 10-30	Si ITER probant : construction prototype réacteur fusion. SMR déployés pour décarboner l'industrie lourde. France = leader mondial de l'énergie de fusion.	+5 Md€/an	+10 Md€/an(énergie future)

Synthese : Investissement R&D : +2 Md€/an | Retombées potentielles : incalculables si fusion maîtrisée

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Positionnement de la France sur l'énergie du futur Source d'énergie quasi illimitée et propre si succès ITER SMR : solution de transition pour industrie lourde	- ITER : calendrier incertain (2050 pour premier plasma commercial ?) Coût R&D très élevé pour résultats incertains à 30 ans Concurrence internationale intense (USA, Chine, Corée, UK)

93 Programme spatial européen ambitieux

Nous souhaitons porter auprès de l'ESA un programme décennal incluant : constellation de satellites souverains européens (internet bas débit, observation de la Terre, navigation indépendante), développement d'Ariane 7 (lanceur réutilisable), exploration lunaire et martienne dans le cadre d'une coopération internationale, et développement d'une industrie spatiale commerciale française.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies / Recettes
1	Ans 1-3	Lancement Ariane 7 : accord financement franco-européen (contribution France 150 M€/an). Fonds Space Tech 500 M€ lancé. Premiers contrats IRIS² (constellation souveraine). 3 campus d'excellence spatiale créés. Ouverture Kourou aux startups.	+2 Md€/an (France + ESA)	
2	Ans 3-7	Premiers satellites IRIS² en orbite. Ariane 7 : phase de développement technique. Fonds Space Tech : 50 startups financées, 3 000 emplois créés. Obligation achat données spatiales par administrations françaises. Revenus commerciaux Kourou en hausse. Campus en régime de croisière.	+2,5 Md€/an	+500 M€/an (données + lancements commerciaux)
3	Ans 7-15	IRIS² opérationnelle (50+ satellites). Premier vol commercial Ariane 7. Industrie New Space française : 10 000 emplois, 2 Md€ de CA export. Présence française sur programme lunaire. Autonomie navigation, observation et télécoms souveraines complètes.	+2 Md€/an (maintenance + évolution)	+3 Md€/an (retombées commerciales + fiscales + emplois)

Synthese : Bilan net à 15 ans : +1 Md€/an d'économies nettes | Investissement cumulé France : ~25 Md€ sur 15 ans | Multiplicateur industriel estimé ×7 (chaque euro investi génère 7€ de valeur)

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Souveraineté stratégique complète : navigation, observation et télécommunications indépendantes de toute puissance étrangère Multiplicateur économique ×7 : chaque euro investi génère 7€ de valeur économique et industrielle. Création de 10 000 emplois qualifiés dans la filière New Space française d'ici 2035 Ariane 7 réutilisable : reconquête compétitive du marché des lancements commerciaux face à SpaceX Positionnement de la France comme architecte de la gouvernance spatiale internationale (Lune, Mars) Effets d'entraînement massifs sur l'ensemble de la filière industrielle haute technologie (avionique, matériaux, robotique, IA embarquée) Renforcement de l'attractivité des filières d'ingénierie françaises pour les jeunes talents Programme déjà partiellement engagé (IRIS², ESA) - accélération d'une dynamique existante, pas création ex nihilo	- Calendrier ambitieux. Concurrence internationale intense : SpaceX (USA), CNSA (Chine), ISRO (Inde) Gouvernance ESA Risque de dépendance technologique envers les partenaires américains dans les programmes d'exploration (Artemis) Coût total élevé sur 15 ans : 25 Md€ de contribution française. Résultats commerciaux du New Space : secteur volatile. Centre Spatial Guyanais : vulnérabilité géographique (zone tropicale, dépendance logistique) et enjeux sociaux locaux à gérer

94 Intelligence artificielle et singularité

Nous estimons que les recherches sur l'intelligence artificielle, et ses applications, ne devraient pas être monopolisées principalement par des acteurs privés, mais être menées par des acteurs publics sous contrôle de leurs citoyens, afin de faire émerger un concept qui réponde aux idéaux humains et sociétaux fixés.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-10	Création Institut National de l'IA (INRIA x 3). Régulation IA générative (Union Européenne IA Act - déjà en cours). IA publique dédiée aux services publics (santé, justice, éducation). Open source publique.	+2 Md€/an(R&D public IA)	+5 Md€/an(efficience services)

Synthese : Investissement : +2 Md€/an | Gains services publics : +5 Md€/an à 10 ans

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ IA au service des citoyens et non des seuls acteurs privés France = leader européen de l'IA souveraine Efficience des services publics par IA (diagnostic médical, justice prédictive, éducation adaptive)	- L'IA privée (GAFAM, OpenAI) a 10 ans d'avance et des milliards de R&D Risque d'IA publique utilisée à des fins de surveillance Régulation IA : balance innovation/protection difficile

95 Robotique et automatisation dans tous les domaines

Nous nous inscrivons en faveur de l’accompagnement du développement rapide de la robotique (assistance personnelle, industrie, santé, mobilité, etc.)., qui permettra de suppléer l’être humain dans des tâches techniques, difficiles ou peu valorisantes.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 1-10	Plan robotique industriel (remplacement des tâches dangereuses/pénibles). Robots d'assistance personnelle (aide aux seniors : 2M personnes dépendantes). Chirurgie robotique généralisée. Logistique automatisée.	+3 Md€/an(R&D + déploiement)	+5 Md€/an(dépendance, industrie)

Synthese : Investissement : +3 Md€/an | Gains productivité : +5 Md€/an | Dépendance seniors : économies +2 Md€/an

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Suppression des tâches dangereuses et pénibles Solution partielle à la dépendance des seniors (enjeu massif) Compétitivité industrielle renforcée	- Destruction d'emplois dans les secteurs automatisables - à compenser par RUB et formation Coût d'accès des PME à la robotique Résistance sociale à la robotisation

96 Transhumanisme

Derrière ce mot encore plus nébuleux que la singularité, se cache simplement la convergence technologique de divers secteurs d'activité (nanotechnologie, biotechnologie, techniques de l'information et de la communication et science cognitive) en vue d'améliorer la santé humaine et les conditions de vie : développement des organes artificiels, thérapie génique, modélisation du cerveau humain, big data santé, etc.

PHASAGE ET CHIFFRAGE DETAILLE

Phase	Période	Actions prioritaires	Dépenses	Économies
1	Ans 5-20	Thérapie génique (maladies rares, cancer). Organes artificiels (cœur artificiel, rein artificiel). Big data santé (diagnostic précoce). Interfaces cerveau-machine. Modélisation cerveau (Human Brain Project).	+1 Md€/an(R&D)	+3 Md€/an(santé améliorée)

Synthese : Investissement : +1 Md€/an | Retombées santé : +3 Md€/an | Nécessite convention éthique internationale

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

AVANTAGES	INCONVENIENTS / RISQUES
+ Amélioration radicale de la santé humaine Prolongation de la vie active et en bonne santé France = pôle mondial de la médecine du futur	- Enjeux éthiques considérables sur la modification du génome humain Inégalités d'accès si le transhumanisme reste réservé aux plus aisés Régulation internationale indispensable

CONCLUSION

Pourquoi faut-il dès à présent oublier toutes les mesures que nous venons de proposer ? Pour quatre raisons évidentes.

D'une part, nous ne pouvons prétendre avoir la science infuse et poser le dogme que notre stratégie à long terme est meilleure qu'une autre. Tout au plus avons-nous décliné l'ensemble de nos intimes convictions.

D'autre part, parce que la première mesure que nous souhaitons prendre est la mise en place d'une démocratie liquide qui redonnera le pouvoir de décision au peuple.

Ensuite, parce que ce programme est en perpétuelle évolution. Tous les jours, une quantité phénoménale d'études, de retours d'expérience, de débats viennent s'ajouter à la matière.

Merci à vous, cher lecteur, d'avoir pris le temps de découvrir ce manifeste. N'hésitez pas à en décortiquer chaque ligne afin d'alimenter un débat riche et constructif.

nocosore.fr - Decouvrez le programme interactif, participez au debat citoyen